

Les impacts spatiaux du tourisme

Eléments de problématiques et enjeux

Amor Belhedi

Professeur émérite, Faculté des Sciences Humaines & Sociales, Université de Tunis
Membre de l'Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres & des Arts, Beït AL-Hikma

Le tourisme touche près de 12% de la population (OMT¹ 2023) et génère près de 10% du PIB mondial en 2021 (WTTC² 2022), 13.2% en Tunisie (345000 emplois), 12% au Maroc (1180000 emplois, 10,9% de l'emploi) et 5.5% en Algérie (542000, 5% de l'emploi). Dans de nombreux pays, il constitue un levier de croissance, occupe une place de choix dans les économies nationales et exerce une grande influence sur les différentes activités de l'économie et les franges de la société. Il a été souvent considéré comme une manne de ressources pour le financement de l'économie et le développement dans les pays dépourvus de ressources comme la Tunisie dès les années 1960 mais aussi de certains pays qui préparent l'économie après-pétrole comme les Emirats Arabes Unies ou l'Algérie où un Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) a été initié dès 2001 pour l'horizon 2030 (Boutarcha F 2023)³, enfin comme une stratégie de rayonnement culturel dans les pays développés comme la France.

Le tourisme constitue une forme de transhumance moderne, liée à l'industrialisation et à la hausse du niveau de vie, généralisée par l'avion et l'image à l'ensemble de la planète avec la mondialisation et porteuse de développement comme de dégâts, entre les mains des multinationales et des Etats qui y voient une manne et dont la régulation s'impose, Il constitue « *la figure inversée* » des migrations internationales des pays du Sud (Cazes G, Courade G, 2004). « *Le tourisme dévoreur et marqueur des territoires* » (Cazes G 1992a, p86) présente souvent un bilan controversé (Cazes G 1992b), il a souvent des impacts négatifs sur les territoires d'accueil et les espaces environnants qu'ils soient urbains, ruraux ou naturels et qui font que les effets sont souvent mitigés.

Le tourisme est une activité qui se fonde sur la consommation du touriste sur les lieux et les territoires d'accueil. Il est le seul service où on doit se déplacer pour le consommer sur le lieu de sa production ce qui explique sa forte sensibilité aux moindres événements qui touchent l'inconfort ou la sécurité du touriste, il se fonde sur la mobilité des touristes qui peuvent s'en passer en cas de crise ou de danger. La pandémie du Covid-19 a conduit à un arrêt total et brutal de l'activité touristique à l'échelle mondiale pendant plus de deux ans donnant lieu à une crise généralisée jamais observée dont les retombées ont touché tous les secteurs d'activité et la plupart des pays. En Tunisie, la chute a été de 78,7% pour les entrées passant de 9 à 2 millions, les exportations sont passées de 10,1% en 2019 à 5% en 2021 (ONTT 2020, 2021). Sa sensibilité est aussi élevée pour des événements plus circonscrits et limités lorsqu'il s'agit de la sécurité

¹ <https://www.unwto.org/fr>

² World Travel and Tourism Council

³ Un programme de développement touristique visant la limitation de la dépendance des hydrocarbures et l'exploitation des importantes ressources que recèle le pays est mis en œuvre : 205 Zones d'Expansion Touristiques (ZET) ont été prévues sur une superficie de 53197,5 ha. Cinq objectifs ont été fixés : Faire du tourisme l'un des moteurs de la croissance économique, Impulser les autres secteurs économiques, Combiner la promotion du tourisme et l'environnement, Promouvoir le patrimoine (historique, naturel et culturel), Améliorer durablement l'image du pays (Boutarcha F 2023).

du touriste comme les actes terroristes ou les crises politiques dans les pays d'accueil, comme a été le cas des actes terroristes de Sousse et du Bardo en Tunisie en 2015.

Très souvent, le tourisme est considéré comme une libération du joug du quotidien, une évasion pour les lieux de départ mais une invasion pour les lieux d'accueil surtout lorsque les cultures sont différentes ou les projets se trouvent parachutés sans impliquer les acteurs locaux.

1- Le tourisme comme évasion/invasion

Le tourisme est souvent une activité nouvelle qui s'implante dans un espace souvent vierge et se trouve à la fois conçu comme une évasion, « *partir en vacances, c'est d'abord fuir la ville* » (Vidal *et al.*, 2007). L'espace touristique devait donc être différent des lieux de la quotidienneté : densité, architecture, structure, services. Il constitue une forme de consommation du territoire à un moment donné. « *La consommation touristique est une consommation de lieux dans un temps donné, une consommation d'espace-temps dans laquelle le consommateur vient au produit en venant au territoire, ensuite parce qu'une partie non négligeable de l'attractivité de la destination est constituée de caractéristiques et d'éléments liés au territoire* » (Augustin J-P 2010, p.5). Toutefois, il constitue aussi une forme d'invasion dans les territoires d'accueil et une pression sur leurs ressources.

1.1- Le tourisme, un processus d'urbanisation effrénée

Le tourisme est intrinsèquement urbain, étroitement lié à la culture urbaine, et trouve dans la diversité des fonctions ; sociales, économiques et culturelles ; des environnements urbains un terrain propice à son développement. Il demeure souvent implicitement au cœur de nombreuses politiques de développement et de l'aménagement urbains. Les initiatives de requalification et de réhabilitation urbaines sont justifiées non seulement par les besoins des résidents, mais aussi par le désir de séduire les visiteurs, en particulier internationaux. Le tourisme urbain englobe plusieurs motivations : la culture, les affaires, les congrès, le shopping, le sport, la religion, la gastronomie, la santé, etc.

Le développement de la mobilité fait qu'urbanisation et tourisme vont de pair dans un rapport étroit mais tendu aussi. Le tourisme est fondamentalement urbain dans ses offres, ses techniques, son architecture, son design et ses modes de vie. Ces processus s'entretiennent l'un l'autre. « *Ces deux processus s'informent réciproquement au sens où l'urbain est fondamentalement à l'œuvre dans le touristique, et le touristique fait émerger de nouvelles formes et normes urbaines* » (Nahrath D & Stock M 2012). Le cas tunisien nous permet de voir le rapport étroit entre ces deux processus.

En Tunisie, le tourisme a conduit à une urbanisation accélérée de vastes espaces, les cas de l'île de Jerba (Mzabi H 1973, 1978), de Monastir ou de Hammamet-Nabeul (Sethom N 1974) sont indicatifs. En plus des zones touristiques lancées à la fin des années 1960, les stations créées dans les années 1990-2000 s'étendent sur des centaines d'ha à proximité des espaces urbanisés de Sousse, Hammamet ou Tabarka ouvrant le champ à l'urbanisation effrénée, à la spéculation foncière et au mitage des terres limitrophes sur d'importantes superficies et correspondent à une population présente de 30 à 50 mille hab : Sousse Nord (1979-1993) sur 307 ha avec une capacité de 30000 lits, Hammamet sud (1991-2000) sur 277 ha avec 25000 lits et 20000 emplois prévus, soit une population de 50000 hab. Enfin, Montazah Tabarka (1992-1999) avec un projet de 10000 lits dont 3000 seulement ont été réalisés suite à la crise avec 2000 emplois directs et un aéroport sur 40 ha (Belhedi A 1999).

Le tourisme se trouve derrière une dynamique démo-économique notable des centres touristiques dont la plupart observent souvent une dynamique économique et spatiale élevée avec des taux de croissance élevés et un poids fonctionnel plus élevé par rapport à leur taille (Belhedi A 1992 [2017], 1999). Il contribue à une extension des espaces urbains, la création de

zones spécialisées monofonctionnelles vouées au tourisme et au loisir avec une séparation des différentes activités donnant lieu souvent à un allongement des déplacements et un zoning très marqué : l'exemple de Gammarth ou Hammamet-Sud est significatif.

Cette extension sur les marges, s'accompagne aussi de spécialisation des espaces internes aux anciens centres urbains avec un processus de « *soukalisation* » de certaines artères vouées aux produits artisanaux destinés notamment aux touristes. L'exemple de la Médina de Tunis, de Sousse, Hammamet ou Kairouan est indicatif. Certaines stations touristiques ont même reproduit l'espace médinal pour attirer les touristes comme Diar Lemdina (Medina Hotels and Resorts) à Yasmine-Hammamet.

Le développement des activités informelles est incontournable dans les économies en développement et de larges franges sociales y trouvent leur compte dans une économie de subsistance du circuit inférieur entretenant davantage l'informalité. Le tourisme ne tarde pas à créer son antimonde en y créant ses espaces de ségrégation et de marginalité formés par les couches sociales qui travaillent dans l'informalité. L'exemple de Hammamet Nabeul est instructif. Le travail de Ghali (2004) pose la question du rapport du tourisme à l'espace urbain et les différenciations socio-spatiales induites dans la zone exprimant à la fois l'importance du tourisme et ses contradictions au niveau des différents centres. L'étude montre le rôle du tourisme dans l'extension urbaine, la dynamique spatio-temporelle des centres urbains, leur rayonnement fonctionnel différentiel à travers l'emploi direct et indirect mais aussi la ségrégation socio-spatiale générée suite à l'exode rural et à l'émigration (Ghali N 2004).

Hammamet condense le double processus d'évasion/invasion, d'un lieu d'évasion, la ville est devenue un lieu d'invasion par la surfréquentation et la population résidente et par la création d'une station intégrée de troisième génération à l'insu de du conseil communal et des populations limitrophes où les locaux n'ont pas été impliqués (Hellal M 2010, 2015, 2020).

La station Hammamet Sud constitue un cas de figure du processus évasion/invasion, d'une station balnéaire où les locaux sont exclus. Implantée dans une zone inondable (inondations de 2002) sur une superficie de 277 ha pour 25000 lits, en dehors du périmètre communal et à l'insu du conseil municipal et des actifs de la société civile de Hammamet, la station Yasmine Hammamet exprime le désengagement de l'Etat au profit du secteur privé⁴ avec un tissu urbain dense en rupture avec le paysage de Hammamet « *la nouvelle station s'est dotée d'une texture urbaine dense qui rompt avec l'héritage urbain et paysager de Hammamet réputé pour ses constructions basses et blanches au milieu des vergers* » (Hellal M, 2010). Hammamet, qui était une évasion de la ville devient une invasion ? « *Enfin, le résultat, est une station très urbaine et qui n'a rien à voir avec l'image touristique de « la ville de Jasmin » : Hammamet, qui a forgé sa réputation touristique internationale depuis les années 1960, quand les Européens y séjournaient pour « fuir la ville »* ». Faute de moyens propres, la municipalité de Hammamet a préconisé la création d'une zone d'habitat à proximité de la station pour les travailleurs de la station par l'Agence Foncière d'Habitat (AFH) pour éviter le développement de l'habitat spontané comme a été le cas dans les années 1970 du quartier Ennabka, l'habitat anarchique s'est développé autour de deux villages proches : Besbessia et Bir Lobita. Une véritable enclave s'est créée (Banque mondiale, 2002) dans une optique sectorielle centralisée, le schéma directeur de la station est venu en 2001, 12 ans après l'annonce du projet. Le désengagement de l'Etat a conduit à céder deux importants équipements au privé : la marina et la station d'épuration. Le port de plaisance et le rejet en mer ont affecté la zone limitrophe et le village de Selloum au Sud en matière de pêche, tandis que le développement d'autres formes de tourisme tout autour est de nature à limiter la crise du tourisme balnéaire de masse de la station (Hellal M, 2010, 2015).

⁴ Société d'Etudes et de Développement de Hammamet Sud (SEDHS)

1.2- Les campagnes : l'invasion d'un mode de vie différent

Les espaces agricoles et naturels se trouvent menacés par l'urbanisation dans de nombreux pays et sur l'ensemble du littoral méditerranéen : Espagne, France, Italie, Albanie, Grèce ou en Tunisie... Après une période de tolérance des constructions et d'aménagements intensifs, les pouvoirs publics et la société civile ont pris conscience que la préservation de l'agriculture et de la nature se justifierait d'un point de vue paysager, social, productif et environnemental. Leur protection se heurte toujours à la spéculation foncière car l'urbanisation et le tourisme balnéaire demeurent les principaux moteurs du développement économique. Face à des mesures de protection réglementaires délicates à mettre en œuvre, d'autres voies de valorisation des espaces agricoles et naturels sont envisagées, mais elles n'ont pour l'instant qu'un impact limité. Au-delà des villes et des implantations balnéaires, l'attention doit être portée aux espaces agricoles et naturels pour repenser la gestion du littoral en relation étroite avec l'arrière-pays (Perrin C 2013).

Le tourisme est présenté souvent comme une alternative pour le développement local des territoires ruraux et agricoles en difficulté, susceptible de dynamiser les économies locales en accroissant la demande sur les produits locaux, agricoles ou artisanaux, favoriser le développement des produits de terroir et constituer une occasion pour l'emploi de main d'œuvre locale désœuvrée. Toutefois, ces produits de terroir font souvent défaut et demandent du temps pour se développer ce qui oriente la demande touristique vers l'extérieur, accroît la précarité des espaces ruraux concernés et augmente leur dépendance. « *En définitive, le tourisme dépend plus de la qualité des produits et de leur label que des lieux peu connus qui leur servent de support* » (Vitte, 1998). Ils donnant souvent lieu à un exode massif, une invasion territoriale d'un mode de vie différent, une spéculation foncière effrénée et des conflits d'usage et d'intérêt qui ne tardent pas souvent à créer des espaces de tensions, de conflits et de dé-valorisation.

1.3- La surfréquentation touristique et la pression sur les ressources naturelles

Du fait de sa concentration dans l'espace et le temps, le développement du tourisme se fait très souvent aux dépens de l'équilibre de la biodiversité dont les ressources sont considérées comme une manne pour les acteurs du secteur et dont la logique « rentabiliste » entre en conflit avec les autres acteurs comme les pêcheurs ou les paysans. Les émissions mondiales de CO₂, liées au tourisme, représenteraient environ 8 % des rejets mondiaux de gaz à effet de serre (Lenzen et al., 2018) alors que le secteur participe avec 4,4 % au produit intérieur brut de l'OCDE (OCDE, 2020, p.3). La concentration dans le temps et l'espace, la pression sur les ressources et le sur-tourisme constituent trois formes à souligner.

1.3.1- La concentration spatiale et temporelle du tourisme

Le tourisme est une activité très concentrée en dépit des efforts de diversifications des formes et le tourisme littoral reste très important un peu partout dans le monde. L'exemple français peut être indicatif à ce titre, la mer vient en premier rang avant la campagne et la ville, sa place se renforce même dans plusieurs pays avec un séjour souvent long et le tourisme résidentiel, le linéaire côtier naturel a beaucoup régressé depuis les années 1970 passant de 61 à 39% en France (Cazes 2000). Les cas tunisien, espagnol et turque présentent une évolution similaire. Cette concentration ne se limite pas aux littoraux qui restent la principale destination touristique, elle s'opère aussi dans les stations (littorales ou de montagne) et les villes touristiques comme Marrakech au Maroc, et se trouve à l'origine du sur-tourisme et d'une forte pression sur les espaces concernés donnant lieu à une extension démesurée de l'urbanisation, une exploitation parfois peu raisonnable des ressources locales et une atteinte à l'environnement. Cette concentration s'opère dans l'espace et le temps et fait que les territoires

d'accueil subissent en quelques mois une très forte pression, dépassant souvent leur capacité donnant lieu à la dégradation de la biodiversité suite à la surfréquentation touristique.

1.3.2- La pression sur les ressources

L'importance croissante des mobilités fait du tourisme un vecteur de transformation du territoire qui doit être appréhendé à travers les flux, les pratiques et les consommations pour saisir les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à l'utilisation et l'exploitation de la biodiversité par le tourisme dans la mesure où il n'y a pas de tourisme sans consommation posant la question de charge où « *chacun des types de tourisme, même le plus doux, n'est pas sans effet pervers sur l'environnement* », comme le note Knafou (1991) qui souligne sa « *formidable force de subversion de la nature et de la culture, des territoires comme des sociétés* ». Il ne faut donc pas sous-estimer le caractère potentiellement pernicieux de tous les types de tourisme, y compris de ceux qui se présentent comme respectueux de l'environnement et armés de bons sentiments » (Sarrasin B, Dehoorne O et Augier D 2016). Ceci pose la question de la valorisation et de la protection qui paraissent contradictoires dans la mesure où la mise en tourisme des ressources naturelles constitue un puissant vecteur de transformation du territoire, le tourisme constitue un véritable système et met en jeu deux autres systèmes : le territoire et l'environnement (cf. infra).

Le tourisme exerce en général une forte pression sur les ressources. La Tunisie est affectée par la concentration urbaine temporaire sur la côte depuis deux décennies, l'occupation linéaire côtière (OLC) est de 2.28, la densité touristique (DT) est de 94 touristes par km² tandis que la pression sociale (PS) est de 3 (Souissi 2007, cité par Dribek A 2012, p.134). A Jerba, ces indicateurs sont largement plus élevés, ils sont respectivement de 1485 ; 25,44 et 5,45 (idem p.263)⁵. A Jerba, « *la contribution des hôtels en quantité des déchets est estimée entre 35% et 40% de la quantité totale dans l'île durant l'année, dont la fraction plastique représente 11%* » (Chaabane W 2022). La pression opérée sur les ressources en eau, sur le sol urbain ou agricole est très élevée et a été étudiée par plusieurs chercheurs qu'il est inutile d'y revenir ici, on rappelle que la consommation journalière d'eau d'un touriste (500l/touriste/j) est dix fois celle du tunisien (50 l/hab/j en moyenne). Cette pression a atteint dans certaines zones des niveaux très élevés au point que les ressources locales de certains territoires sont devenues insuffisantes ce qui a conduit à amener l'eau de très loin des régions intérieures, c'est le cas du Canal de Mejerda pour le Cap Bon, l'adduction de l'eau du barrage de Nebhana pour le Sahel ou l'eau du continent pour l'île de Jerba (Sethom N, Mzabi)..

1.3.3- Le sur-tourisme

Le tourisme de masse s'est développé à la fin du XXème siècle avec la modernisation, les progrès des transports, la mondialisation et la société de consommation conduisant parfois au sur-tourisme qui représente une autre forme d'excès et de pression sur les milieux et les territoires. Il est défini, par l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies, comme « *l'impact du tourisme sur une destination, ou des parties de celle-ci, qui influence de manière excessive la qualité de vie perçue des citoyens et/ou la qualité des expériences des visiteurs de manière négative* » (UNWTO, 2018, cité par Huron et Spindler 2023). On peut parler de sur-tourisme lorsque trop de visiteurs se concentrent sur un même lieu et transforme une expérience positive en cauchemar où le tourisme n'est plus supportable. Le terme est utilisé fréquemment depuis 2015, il est l'expression la plus couramment utilisée pour décrire les impacts négatifs

⁵ OLC = Nombre de touristes x 0.7/superficie des régions littorales (en km²). DT = Nombre de touristes x 0.7/linéaire côtier (en mètre), PS = Nombre de touristes x 0.7/population permanente. 0.7 correspond au % de touristes (70%) séjournant dans les régions côtières durant le mois de pointe.

attribués au tourisme (Huron D et Spindler J 2023). L'impact du sur-tourisme est de plus en plus néfaste à l'environnement et aux sociétés (Giro, 2011),

L'exemple des îles Kuriat dans la baie de Monastir est indicatif des conflits entre acteurs (pêcheurs, hôteliers...) et du blocage du projet de l'Aire Maritime Protégée. Ces îles sont une étape de passage et un lieu de nidification pour plusieurs espèces et un lieu de reproduction pour de nombreuses espèces de poisson mais leurs écosystèmes sont vulnérabilisés par la sur-fréquentation et la dégradation de la biodiversité par le plastique (Sallemi R 2015, 2017, 2018).

Les aires maritimes des îles Kuriat dans la baie de Monastir, largement vulnérabilisées, subissent une pression anthropique sans précédent conduisant à une surexploitation des richesses naturelles et au recul de la biodiversité, mettant en péril l'environnement avec la disparition des algues benthiques, la raréfaction progressive des *herbiers de posidonies* et la régression des *macrobenthos* qui témoignent de la pollution du littoral et sa dégradation. Le conflit d'intérêt entre les différents acteurs fait qu'on se trouve souvent dans un blocage pour la mise en œuvre de l'Aire Maritime Protégée (AMP) des îles Kuriat (Sallemi R 2015, 2017, 2018).

Le tourisme s'est fortement développé dans la baie de Monastir et a créé au fil des décennies des rapports particuliers avec les îles Kuriat au large que ce soit au niveau de visites guidées, des activités de restauration et d'excursions sous-marines qui ont conduit à une surfréquentation des îles. La création d'une Aire Marine Protégée (AMP) a soulevé de nombreuses questions sur les conséquences sur le territoire et l'activité touristique. On a relevé des logiques de résistances et de conflits entre les promoteurs touristiques d'un côté qui les considèrent comme une attraction phare du produit touristique local et de l'autre côté on a les porteurs du projet de l'AMP qui s'alarment des dangers de cette sur-fréquentation sur les écosystèmes terrestres et marins de ces îles dont la protection est devenue impérative à l'échelle nationale et méditerranéenne (Sallemi R 2015).

Ces îles sont une étape de passage et un lieu de nidification pour plusieurs espèces et un lieu de reproduction pour de nombreuses espèces de poisson. Les îles Kuriat sont à ce titre dotées d'une richesse inestimable en termes de biodiversité, mais leurs écosystèmes sont vulnérables. Ces îles ont excédé les limites acceptables pour une préservation de la biodiversité. Un programme national de protection et gestion des zones sensibles a été mis en œuvre et une attention particulière a été portée à la zone sensible des îles Kuriat au vu de la loi 2009-49 du 20 juillet 2009, relative aux aires marines et côtières protégées. Mais les acteurs du tourisme ont pu canaliser les résistances locales formant autour d'eux des coalitions avec d'autres parties-prenantes afin de contrer le projet qui menacerait leur « attraction phare » que représentent les îles Kuriat (Sallemi R 2015).

Les logiques de pouvoir entre acteurs du tourisme et lobbyistes environnementaux sont d'autant importantes que les enjeux dépassent souvent l'aspect économique formel. Ces logiques de résistance suivent des chemins sinueux en matière de revendications sociales et politiques du fait de l'ancrage historique de l'activité touristique. Les conflits entre les acteurs, constitués en réseaux, se cristallisent autour de la sur-fréquentation touristique (hôteliers, restaurants sur l'île, transporteurs) d'un espace sensible à faible capacité de préservation (rejet du plastique...) et la création d'une AMP aux îles Kuriat posant le problème du choix tourisme et biodiversité et explique les résistances des acteurs locaux au projet de l'AMP ce qui pose le problème de la gestion et de la gouvernance territoriale et environnementale, dû à l'absence d'une vision prospective des espaces à protéger, ce qui a conduit à la surexploitation des îles par les acteurs du tourisme et aux risques qui menacent les espèces supposées être protégées à l'échelle méditerranéenne. Cela est dû aussi à l'absence d'une gouvernance environnementale locale associant les promoteurs touristiques à la conception et à la mise en œuvre de l'AMP, posant la question de l'acceptabilité socio-économique du projet et éviter de sanctuariser les ressources biotiques en oubliant le volet social : « on aura protégé les poissons mais on aura

oublié les Hommes » (David & Thomassin, 2007, p.11, cité par Sallemi R 2015) sans dépasser la capacité de l'écosystème des îles (Sallemi R 2015).

1.4- Coprésence, cohabitation et conflits

Ce qui unit les espaces d'accueil, c'est leur partage entre touristes et résidents de la consommation touristique des espaces, des infrastructures et des événements initialement destinés à un usage local. Même les attractions plus spécifiquement touristiques, telles que les musées, les événements culturels et sportifs et la gastronomie voient les touristes extérieurs et locaux se mêler et partager ces expériences. A Marrakech au Maroc, le tourisme a marqué fortement l'espace urbain et périurbain, a créé une dynamique urbaine dans toutes les directions, hybridé l'oasis qui est devenue un décor au tourisme qui occupe 6% de la palmeraie, le paysage se désertifie et la biodiversité a baissé fortement (Rafik 2023). On peut trouver des exemples similaires plus réduits dans les oasis de Gabès et Tozeur.

1.4.1- L'inéluctable cohabitation

Le tourisme rend la coprésence inéluctable entre les touristes, les résidents et les passagers donnant lieu à des cohabitations paisibles mais aussi à des conflits multiformes que résume le numéro de Téoros (Delaplace, Marie et Simon 2017). Recherchée ou subie, la coprésence est ainsi intrinsèquement associée au tourisme qui n'a pas apaisé le rapport. *« S'opèrent en effet dans de nombreux pays des processus de contention spatiale entre les populations indigènes et les zones spécifiquement dédiées à la croissance touristique. En témoignent par exemple les stations balnéaires enclavées créées en Tunisie à la fin des années 1970, telle El Kantaoui (à 30 minutes d'Hammamet). Cette coprésence est associée à une relation de domination induite par le statut des personnes employées dans ces stations »* (Delaplace M, Schut P-O and Baron N 2020). Le concept de « *population présente* » peut être mobilisé pour analyser l'effet de cette coprésence et met en relief les risque d'effets négatifs, voire des conflits lorsque la population touristique dépasse de très loin l'effectif de la population résidente (Terrier Ch et al., 2005). Les territoires touristiques peuvent devenir des lieux de confrontation et de concurrence à propos de l'usage des ressources comme l'eau, les infrastructures de transport ou encore le logement. Les exemples du centre historique de Berlin, Hammamet ou Jerba, le marché de Noël des Champs-Élysées, les berges de la Seine soustraites à la circulation automobile, le recul de la biodiversité bioculturelle de l'arrière-pays de la Riviera mexicaine sont indicatifs.

1.4.2- Le tourisme résidentiel en territoire d'accueil

L'allongement de la durée de vie, la hausse des revenus et les pensions de retraite se trouvent derrière le développement du tourisme résidentiel dans les territoires d'accueil qui présentent des attraits paysagers, des patrimoines naturels et culturels et offrent des coûts résidentiels assez avantageux et où il fait bon d'y vivre. Ce sont souvent des anciens touristes, charmés par les territoires qu'ils ont visités, qui se trouvent tentés d'y résider par location ou l'acquisition de logements, voire la construction de demeures et de résidences.

L'attractivité touristique des territoires doit être appréhendée dans une double dimension : attirer les revenus extérieurs et retenir les populations assez nanties constituent une composante du développement territorial à une étape où le tourisme de masse s'essouffle ou se trouve vulnérabilisé par les diverses crises, constituant ainsi une alternative à la crise de l'emploi ou sa saisonnalité. De l'autre côté, le développement résidentiel suscite de nombreuses pressions foncières, sociales, culturelles et environnementales et des contraintes qui sont responsables de la fragilité du territoire en générant des déséquilibres microéconomiques et des chocs socioculturels. Le Maroc a développé une nouvelle image touristique à travers ses villes

impériales, Marrakech, Rabat, Fès et Meknès, en présentant de nouveaux produits : tourisme culturel, tourisme résidentiel. Le produit d'hébergement « riad » à Marrakech a participé à la création d'une image d'une destination de dépaysement pour tout le Maroc (Hellal M 2017). La villégiature est ancienne en Tunisie, notamment à Hammamet où elle a forgé l'image touristique de la ville (Hellal M 2017). Hammamet continue à attirer les résidents étrangers, notamment italiens, et plusieurs y ont acquis un appartement au nord de sa zone touristique ou dans la nouvelle station touristique « Yasmine-Hammamet » dans sa marina et sa médina. Les autres villes touristiques littorales (Sousse, Monastir) ont déjà leur part, leurs zones touristiques, notamment les marina et leurs quartiers résidentiels huppés, constituent des lieux de résidence privilégiés pour les étrangers européens. Tozeur est la seule ville de l'intérieur qui attire ces résidents étrangers. Jerba, notamment Erryadh, là où se trouve la synagogue et où habite la majorité de la communauté juive de l'île, attire de plus en plus d'étrangers qui décident de s'y installer. Ces ressortissants profitent du climat de sécurité exceptionnelle de ce quartier et de l'assouplissement des procédures d'acquisition du foncier au cours des dernières années mais la réglementation tunisienne pour l'acquisition d'un foncier par un étranger reste rigide par rapport au Maroc. Le développement du tourisme résidentiel à Mahdia montre que d'anciens touristes sont devenus des acteurs-habitants par l'acquisition de logements au Nord de la Médina en particulier modifiant l'image de la Médina par la création de deux maisons d'hôtes. La patrimonialisation passe par l'appropriation des lieux par les étrangers donnant lieu à un sentiment d'invasion et de perte d'identité (Hellal M 2017).

Avec le développement du tourisme résidentiel, se pose le problème de cohabitation. Le travail de Mohamed Hellal (2017) sur Mahdia, en Tunisie, montre que les résidents étrangers ne se comportent pas comme des touristes, mais comme des acteurs-habitants sur les plans social et économique. Ce sont d'anciens touristes qui ont choisi de devenir des résidents de la ville et changent de rapport au territoire touristique. C'est le Nord de la Médina qui attire les étrangers où le prix du foncier s'est envolé depuis le début du siècle avec création de deux maisons d'hôtes ce qui a contribué à modifier l'image désaffectée par la population aisée de la Médina. « *[H]abiter touristiquement la ville modifie donc la façon dont l'espace urbain pose problème, car ce qui est 'indifférence' devient différence et donc l'objet du regard touristique* » (Stock et Lucas, 2012 : 26, cité par Hellal M 2017). Les tissus historiques sont de plus en plus reconsidérés par la fonction résidentielle, culturelle ou commerciale. La patrimonialisation passe ainsi par l'appropriation des lieux par les étrangers posant la question de l'identité valorisée par l'autre étranger ou au service du touriste, « *le rapport au patrimoine est cependant évolutif, même si la question de sa réutilisation fonctionnelle pour le régénérer reste délicate, car elle est surtout initiée par les Occidentaux* » (Karzac-Souali A-M, 2007, p.82). En dépit de l'intérêt porté pour la rénovation et la requalification de la médina, le sentiment de l'invasion est présent. « *Et malgré tout cela, de nos entretiens se dégage de l'angoisse de la part de l'élite autochtone, liée à la peur de l'invasion* » (Hellal M 2017). Le rapport aux étrangers change, ces derniers entretiennent des rapports aussi bien avec les locaux que les étrangers ou les notabilités, « *l'installation permanente des étrangers engage un nouveau rapport des habitants aux Occidentaux* ». L'espace se trouve ségrégué en fonction de ces îlots de prospérité investis par les étrangers ou des tunisiens. « *[Il] existe une élite locale peu favorable à la récupération des biens immobiliers de la médina par les étrangers. L'invasion est ressentie par cette élite qui désire conserver une médina traditionnelle et authentique. Elle craint de voir les plus belles maisons achetées par des étrangers et le foncier devenir inaccessible pour la population locale. Pour quelques-uns, les vendeurs de maisons sont en train de trahir l'identité du territoire et la nation* » (Hellal M 2017).

Ces conflits n'empêchent pas que le tourisme a été souvent considéré par la plupart de ses promoteurs et des responsables comme un moteur pour le développement.

2- Le tourisme comme levier du développement

Plusieurs pays ont parié sur le tourisme comme un levier du développement national, régional ou local comme est le cas du Maroc, l'Egypte ou la Tunisie, sur laquelle on s'y attardera ici, où le tourisme est devenu un vecteur de développement national et local à la fois.

2.1- Le tourisme, un vecteur de développement national

Le tourisme constitue une activité importante en Tunisie et a marqué fortement l'espace, l'économie et la société. D'un simple appoint pour financer le développement agricole et industriel au début des années 1960, il a fini par devenir un des grands piliers de l'économie tunisienne et une des principales sources de devises. En 2019, les hôtels tunisiens ont accueilli plus de 9 millions de touristes et le tourisme a contribué à hauteur de 7 % à la croissance du pays, chiffre qui n'est pas encore dépassé du fait de la pandémie du Covid-19 qui a fortement affecté le secteur malgré la reprise observée en 2023, les chiffres de 2023 sont à 84% du niveau de 2019 (ONTT 2020, 2021). Le tourisme a été encouragé par l'Etat mais il n'a pas tardé à passer entre les mains du secteur privé pour devenir un des secteurs les plus spéculatifs qui a fortement marqué l'espace et l'environnement. Le revers de la médaille est la dépendance, l'extraversion et la vulnérabilité de l'économie que la crise sanitaire a bien révélée.

2.1.1 - L'espace touristique : des palaces de l'Etat aux stations du privé

Initié par l'Etat dans les années 1960 pour pouvoir financer l'économie et aider le secteur privé, le tourisme est devenu de nos jours surtout privé posant la question de la gouvernance de l'activité et des territoires touristiques avec acuité notamment dans les stations. L'offre touristique balnéaire, qui a débuté par quelques unités hôtelières, a connu plusieurs phases d'aménagement touristique sous forme de zone, station touristique de 1re et de 2de génération pour répondre à la demande des tour-opérateurs. L'Etat tunisien n'a pas cessé, depuis les années 1980, de se désengager en incitant les promoteurs touristiques à prendre le relais de l'aménagement touristique sous forme de concession aux privés des projets touristiques et immobiliers pour aménager les stations intégrées de 3ème génération, greffées sur les anciennes zones et les centres villes.

* Le tourisme, une affaire d'Etat

L'importance donnée au tourisme dès le début des années 60 et surtout depuis 1967 va demander des aménagements spécifiques pour attirer les promoteurs, dès 1968 les prévisions de 1970 furent largement dépassées (Hamouda M.L 1970) et les quelques zones lancées se trouvent confrontées à des problèmes d'aménagement.

L'Etat a initié la mise en tourisme dans les années 1960-70, il a été un véritable entrepreneur entre 1962-65 en amorçant le processus par le biais de la COFIT et de la SHTT⁶ créée en 1959 et sa série de Palaces (Sahara Palace, Ulysse Palace, Sousse Palace...), les investissements privés n'ont démarré qu'en 1966 (DAT/ Groupe Huit, 1973). En 1965 est créé le Commissariat Général au Tourisme et au Thermalisme, en 1969 est créé un Ministère du Tourisme et à l'Aménagement du Territoire⁷. Des études de prospective et d'équipement des zones prioritaires ont été lancées : Tunis Nord, Tunis Sud, Hammamet-Nabeul, Sousse-Hergla, Monastir-Dkhila, Mahdia, Jerba-Zarzis où l'Etat s'est chargé des infrastructures (ONTT/Italconsult 1971, Sethom N, [1974] 1979 ; Mzabi H, [1973] 1974, Miossec J-M, 1996).

⁶ Société Hôtelière du tourisme tunisien

⁷ En 1971, le Ministère disparaît pour revenir avec les années 80 avec l'artisanat pour disparaître en 1986 et revenir une troisième fois en 1987 (Belhedi A 1999).

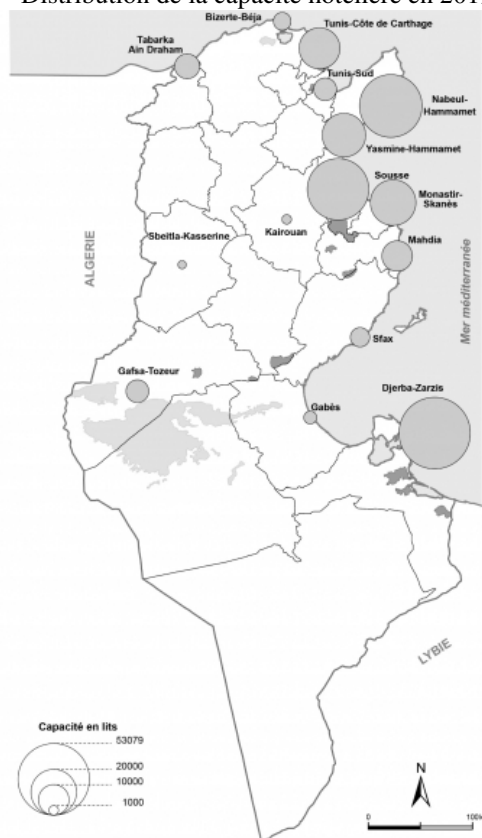
Un Office groupant le tourisme et le thermalisme (ONTT) est créé en 1971 et se scinda par la suite en deux, enfin en 1973, une Agence Foncière Touristique (AFT) est créée (décret 5 Avril 1973) pour assurer l'aménagement foncier des zones et des stations touristiques des années 1980-90 (Sethom N, 1992 ; Belhedi A, 1999) dont chacune va bénéficier d'une société mixte : la Société d'Etudes et de Développement de Sousse-Nord en 1973, la Société de Développement et d'Aménagement Touristique la Société Montazah Tabarka (SMT) en 1984 ou la Société d'Etudes et de Développement de Hammamet Sud (SEDHS) en 1989. Enfin un ministère dédié est créé. Ces sociétés expriment le désengagement croissant de l'Etat en faveur du privé, processus qui a touché certains équipements même comme le port de plaisance ou le station d'épuration de Hammamet-Sud (Hellal M 2020).

Les impératifs techniques ont guidé les interventions donnant lieu à de vastes zones mono-fonctionnelles dédiées au tourisme balnéaire de masse sur le littoral.

2.1.2- La prééminence du tourisme balnéaire littoral

Le tourisme, a été et reste avant tout balnéaire et les études menées vers la fin des années 60 ont permis d'arrêter 4 zones prioritaires : Tunis Nord-Sud, Nabeul-Hammamet, Sousse-Monastir, Zarzis-Jerba avec de petits centres à Gafsa, Tozeur, Kairouan, Bizerte ou Tabarka dont certains ont été stoppés par l'industrialisation comme est le cas à Gabès ou Bizerte. Plus récemment, une cinquième est créée à Tabarka-Ain Drahem avec un aéroport (ouvert au trafic en 1992) et une station intégrée : Montazah Tabarka avec 10.000 lits prévu (SMT) sur près de 45.000 ha, Ain Drahem grouperait 3000 lits. A l'instar de Sousse Nord, une société d'économie mixte est créée : la Société de Montazah Tabarka (SMT). Au total, cette zone ne regroupe actuellement que près de 3000 lits suite aux difficultés de démarrage. Une zone touristique est créée à Mahdia dans les années 1990 et a connu un essor important.

Distribution de la capacité hôtelière en 2019



Source : Hellal M 2021

Ces zones furent dotées d'infrastructures importantes (H. Mzabi 1978, N. Sethom 1979, M. Jedidi 1986) notamment en matière de voirie, d'adduction d'eau, d'aéroports (Skanès-Monastir, Jerba-Mellita, Tozeur-Nafta, Tabarka et Enfidha) et de services. Plus de 90% de l'investissement touristique et de l'aide de l'Etat ont profité à ces zones. Plusieurs projets balnéaires ont été avancés par la suite renforçant davantage le littoral (Ghar El-Melh, Cap Gammarth, Port financier, Kélibia, Kerkennah, Hergla...) mais n'ont pas pu être réalisés.

2.1.3- Le binôme zone touristique-aéroport

Ces zones touristiques ont nécessité la création d'aéroports dont la fonction première est touristique : Jerba-Mellita, Skanès-Monastir, Tozeur-Nafta et Tabarka. Plus récemment, un aéroport est créé à Enfidha pour desservir le Sahel nord et Hammamet. Cette liaison congénitale transport aérien-tourisme explique la faible utilisation des aéroports de par leur position excentrique qui rend le recours malaisé. Tozeur n'assure que 1% du trafic et Tabarka 0,5%. L'essentiel des touristes qui viennent en Tunisie sont des européens, à 2-3 heures de vol de Tunis si bien que l'hôtel ne doit pas s'éloigner de plus d'une heure de l'aéroport, d'où ce binôme constant aéroport-zone touristique.

2.1.4- L'aménagement côtier linéaire de front de mer

L'aménagement touristique a été surtout côtier, linéaire sur le front de mer, basé sur le trinôme soleil-sable-mer donnant lieu à une privatisation des plages. Ce n'est qu'avec les années 1980 qu'on entama l'aménagement polynucléaire (Sousse-Nord) ou intégré (Tabarka) avec une tendance à la diversification (animation, tourisme de montagne, tourisme saharien et culturel). Le 12 Novembre 1987, des mesures ont été prises pour encourager le tourisme saharien en accordant de nombreux avantages fiscaux : dotation, exonération, bonification d'intérêts, prise en charge des infrastructures par l'Etat mais ce tourisme reste limité et lié au passage des touristes et aux excursions organisées (Boulifa F 2009). Cet aménagement littoral procédant par grandes opérations pose le problème d'un aménagement harmonieux de l'espace, il crée de véritables enclaves rattachées aux tour-operators et renforce l'extraversion surtout que le tourisme intérieur reste très faible (10%), le littoral attire 95% de l'activité (70% en 1962).

2.1.5- La mise en question et les limites des stations

Le déséquilibre spatial du territoire qui en est résulté, la dépendance des marchés européens émetteurs (Ghali N, 2002), la saisonnalité prononcée de l'activité et la ségrégation socio-spatiale qui en a résulté dans les pôles touristiques (2004, 2008 الغالي ن) et les pressions exercées sur les ressources (l'eau, la terre), l'environnement comme l'érosion des plages (Miossec J-M et Paskoff R, 1979, Oueslati A, 2004 ; Bourgou M, 2005 ; Brahim F, 2020), le patrimoine et le développement régional qui lui est lié (Ben Rhouma A, 1982 ; Bourgou M et Kassah A, 1982 ; Chapoutot J, 1975, 1982 ; Smaoui A, 1977 ; Jaggi M, 1994 ; Kassah A, 1997 ; Miossec J-M et Paskoff R, 1979, Samandi Z, 1986 ; Boulifa F, 2009) sont autant d'effets qui ont conduit au passage « *de l'espace regardé à l'espace consommé* » (Lozato-Giotart J.P, 1993) et à la remise en question d'un tel modèle de la mise en tourisme des territoires.

L'intégration préconisée par les stations s'est révélée limitée (Hellal M, 2016, 2020, 2021) et le tourisme saharien développé dans les années 1990, avec la création de l'aéroport de Tozeur et les incitations aux investissements, n'a pas échappé au péché initial de la lignée d'hôtels et sa dépendance des zones littorales et des TO. Le tourisme balnéaire de masse reste dominant malgré le potentiel paysager et patrimonial du pays d'un côté et l'évolution de la demande avec la montée de l'acteur touriste à la recherche de la singularité et de la durabilité

(écotourisme) avec le souci environnemental sans cesse grandissant⁸ de l'autre, le désengagement de l'Etat et la montée du privé notamment dans la station de Yasmine Hammamet au moment de la transformation de la demande touristique avec le développement de l'e-tourisme, le recul des TO et le développement du tourisme immobilier et résidentiel (Hellal M, 2020). La révolution de 2011, la montée du terrorisme et la pandémie du Covid-19 ont aggravé la crise du secteur (Hellal M, 2021). Les attentats terroristes qui ont ciblé les lieux touristiques, notamment celui de Jerba (22 avril 2002), le musée du Bardo (18 mars 2015) et un hôtel à Sousse (26 juin 2015) ont touché de nombreux touristes et affecté le secteur. Tous les attentats terroristes depuis 2001 ont été suivis par une chute des arrivées⁹. La pandémie a conduit à la fermeture des frontières et à l'arrêt total de l'activité de transport. Les TO ont ainsi lâché la destination Tunisie, devenue une destination balnéaire de masse banale, facilement remplaçable posant ainsi la question de la reconversion inévitable (Hellal M, 2020). Les projets actuels intéressent surtout la capitale avec le port financier entre Kalaat Andales et Rawad, le Cap Gammarth et la cité sportive Boukhater au Nord du Lac Nord dans une perspective du développement du tourisme d'affaires, de santé et du tourisme sportif avec une chaîne de marinas et de golf (marina du Cap Gammart, Jerba, Cap 3000 à Bizerte) posant la question de l'intégration et l'ancrage territorial (Hellal M, 2016, 2020).

2.2- Le tourisme, levier du développement territorial

Le tourisme est une activité ancrée dans le territoire et indissociable de celui-ci, son lieu de production est étroitement lié à son lieu de consommation, "*par définition, le tourisme implique un lien spécial avec le territoire qui ne peut être facilement reproduit : localisation spécifique, style de vie, relations de voisinage, attachement à la région et à ses traditions, à l'environnement naturel, aux paysages, etc. Ces caractéristiques ne peuvent être consommées que sur place*" (Mollard et al. 2006, p.485 cité par Rafik 2023). Il assure l'intégration et la diversification des activités économiques, la mise en valeur des spécificités locales, génère des revenus et crée des emplois, met en valeur les ressources et le patrimoine local et se trouve à l'origine de dynamiques territoriales pour les espaces en difficulté. Le tourisme est indispensable à la fois dans l'activation et l'émergence des liens existants entre les ressources et le territoire, il fournit les ressources nécessaires au développement du tourisme. En tant qu'activité qui repose sur les caractéristiques spécifiques d'un lieu, le tourisme est difficilement délocalisable. "*Pour de nombreux espaces, souvent enclavés, l'espoir de valoriser leur environnement naturel et patrimonial à travers le tourisme représente l'une des pistes les plus prometteuses en matière de développement territorial*" (Vollet 2007, p.1, cité par Rafik 2023). Il semble constituer une solution logique aux problèmes de développement local (Violier 2008, p.3, cité par Rafik 2023) et un enjeu de développement territorial. Les analyses montrent la relation qu'entretient le tourisme avec le milieu dans lequel il se développe. Il implique l'accueil d'une population différente avec un regard, une culture et des attentes différentes de la population résidente. L'un des premiers enjeux révélés concerne cette adaptation, cette rencontre entre visiteur et population résidente. Si cet échange peut s'avérer positif, il peut également désorganiser les sociétés locales en les obligeant à s'adapter aux normes et aux exigences des visiteurs.

Le secteur touristique a fortement marqué le développement territorial de la ville Marrakech au Maroc. Bien qu'il apporte des avantages économiques, il est important de gérer judicieusement les défis sociaux et environnementaux associés à cette croissance. Une approche

⁸ La création du Ministère de l'environnement en 1989, l'ANPE en 1988, l'APAL en 1995, les conseils régionaux en 1989, le Code de l'urbanisme, la loi organique des communes de 1975...

⁹ Les attentats terroristes de 11 sept 2001, de Jerba le 11 avril 2002, les attentats du Bardo et de Sousse en 2015 ainsi que la révolution de 2011 ont été exprimés par des chutes significatives au niveau des arrivées. Cf. ONTT : Le tourisme en chiffres.

intégrée, la participation des acteurs territoriaux et la préservation de l'identité culturelle sont des éléments clés pour un développement territorial durable de la ville de Marrakech qui constitue la première destination touristique du Maroc. Le rapport entre le tourisme et la population locale peut être défini « *en considérant deux aspects complémentaires. D'une part, les impacts du tourisme sur la population locale doivent être minimisés, tout en favorisant les retombées positives sur les plans économique, social, culturel et environnemental. D'autre part, la participation de la population au système touristique local est essentielle, impliquant une approche endogène des ressources humaines et des initiatives, un contrôle local des entreprises et des investissements, ainsi qu'un comportement favorable de la population envers le tourisme dans le cadre de la gouvernance locale. Il est également important de souligner le rôle de la population dans la création d'une ambiance touristique locale, qui influence l'expérience des visiteurs* » (Rafik K 2023). L'ancrage du tourisme au sein de la population est essentiel pour créer des synergies entre le tourisme et les populations locales et assurer un développement durable et bénéfique pour l'ensemble des acteurs concernés. La ville de Marrakech attire plus de 2 Mn de touristes et de 4,5 Mn passagers/an, un nombre de touristes dépassant une fois et demi sa population, soit 40% des flux touristiques, 60% des recettes touristiques, 67000 emplois directs et 36000 lits en 2018 (73000 en 2020) et 136 établissements. Mais la croissance urbaine de l'agglomération de Marrakech (1,2 %/an) a entraîné un étalement excessif du tissu urbain, la prolifération de l'habitat précaire sous forme de douars autour de la ville, une urbanisation de moins en moins planifiée et favorisée par le système des dérogations, une absence de forts pôles d'appui à cette métropole régionale, le caractère saisonnier du secteur agricole dans la région de Marrakech-Safi et son impact sur la pérennité de l'activité industrielle (principalement dans les industries de transformation), la spéculation des intermédiaires et le faible contrôle des prix. Le Programme d'action communale (PAC) privilégie le tourisme comme activité clé qui bénéficie aux acteurs directs alors que la population locale se trouve moins touchée posant ainsi la question de la gouvernance : spéculation, coût élevé de la vie, exode et habitat insalubre, étalement urbain, forte pression sur les ressources (eau, énergie), tourisme résidentiel altérant la société, la culture et l'identité architecturale de la cité avec des projets touristiques souvent initiés par des étrangers créant un sentiment de non implication des locaux.

Le tourisme peut être considéré comme un levier de développement local et territorial à condition d'être accompagné de mesures limitant les effets pervers.

* En ville, le tourisme et le patrimoine se co-construisent et favorisent l'attractivité des lieux, ce qui fait que la plupart des villes amplifient, (ré-)inventent et (re-)découvrent leur potentiel touristique et les opportunités de développement qu'il offre à travers des politiques et des événements, créant de puissantes synergies avec les loisirs et la culture des résidents. Toute une économie de la récréation et du ludique émerge et s'accompagne d'un renforcement de la fréquentation des lieux connus et de l'attrait des espaces urbains jusque-là ignorés. Le tourisme et les loisirs ont investi la ville, renforcent son urbanité et représentent désormais un constitutif de la ville, il forme même une clé pour mieux comprendre la ville (Duhamel Ph, Knafou R 2007). Mais le surtourisme pose problème et invite à repenser la cohabitation, concilier le développement touristique et la protection du patrimoine, gérer la forte pression touristique et intégrer le tourisme dans la politique de la ville (Fagnoni E, 2021). Les excès de la touristification sont divers : conflits d'usage dans le secteur résidentiel (locations airbnb...), dégradation du patrimoine et du paysage provoquant des contestations.

* Dans les campagnes, le tourisme constitue un levier de développement territorial et de lutte contre la pauvreté. L'analyse des espaces ruraux dans la zone Rhône-Alpes (France) montre les enjeux actuels du tourisme pour ces territoires, le lien entre tourisme et développement rural est mis en évidence, le tourisme renforce le capital social des territoires ruraux, mais il doit être accompagné (Loubet F, 2011). Dans les zones rurales de la province d'Azilal au Maroc où l'agriculture est aléatoire, le tourisme a constitué un levier de

développement territorial dans les zones disposant d'un patrimoine naturel et culturel à travers la création d'emploi et la réduction de la pauvreté (Jeddi B 2022).

* Le tourisme peut être conçu comme outil de lutte contre la pauvreté en favorisant les effets bénéfiques du ruissellement des revenus touristiques dans les sociétés d'accueil. Mais ce ruissellement de revenus ne profite pas souvent aux plus démunis, compte tenu des impacts complexes et contradictoires du tourisme international : inflation, fuite des revenus, déstructuration accélérée des sociétés locales (Dehoorne O 2013).

La théorie de la base économique revisitée, permet de révéler le rapport entre le tourisme et développement territorial, en intégrant les activités liées à la vente locale de biens ou services aux touristes et passagers. Il s'agit d'utiliser la *base résidentielle* et non seulement productive. Si les effets directs du tourisme demeurent relativement limités, ses effets multiplicateurs sont plus importants que ceux des activités agricoles et industrielles. Les effets du tourisme (directs, indirects et induits) ne sont véritablement significatifs que dans les territoires es plus touristiques. Dans les régions de tourisme diffus, l'avantage comparatif local lié à la qualité de la vie et permettant d'attirer des flux de revenus touristiques reste limité, d'où la nécessité d'une différenciation accrue des politiques publiques touristiques selon les territoires (Vollet D 2007). En outre, il faudrait œuvrer à assurer l'ancrage territorial du tourisme et impliquer les locaux tout en travaillant sur la spéciation des ressources territoriales et la différenciation des services, ce qui rend la gouvernance incontournable.

3- La gouvernance des territoires touristiques : spécificités et contraintes¹⁰

Le tourisme constitue une activité très singulière dans la mesure où elle s'appuie fondamentalement sur la valorisation de ressources spécifiques non transférables du territoire comme le soleil, les plages, les paysages, le Sahara, la montagne, la forêt, le patrimoine et la culture... Il s'appuie sur des réseaux locaux (guides, artisans, restaurants, géosites, maisons d'hôtes, gîtes ruraux...) et extra-locaux (agences de voyages, transporteurs, tour-opérateurs...) et une mentalité ouverte et accueillante. Il est tourné vers des acteurs extra-territoriaux représentés par les investisseurs, les tour-opérateurs (TO), les touristes eux-mêmes à la recherche de l'exotique et du dépaysement. Se pose ainsi la question de la gouvernance territoriale de ces espaces ouverts et extravertis où les locaux se trouvent souvent exclus et dont les logiques de gestion oscillent entre le sanctuarisme et l'ouverture.

3.1- Les logiques sanctuaristes

A l'instar de nombreux territoires spécifiques comme les médinas ou les aires maritimes protégées (Sallemi R, 2018), les logiques sanctuaristes ou de muséification ont souvent marqué les positions des uns, la vision des experts et la décision des responsables du tourisme qui se sont traduites par la mise en place de restrictions de l'accès aux ressources ou la patrimonialisation des territoires. Les territoires se trouvent régis par une logique patrimoniale conservatrice les insérant dans un style particulier : type de construction, couleur des murs, des portes et des fenêtres comme est le cas de Sidi Bou Saïd (Tunis), muséification des médinas, voire leur reproduction dans les stations touristiques comme est le cas du Diar Lemdina à Yasmine Hammamet ; l'utilisation de certains matériaux de construction comme les briques cuites de Tozeur... D'autres y voient par contre l'occasion d'une diversification des activités de territoires peu nantis, de l'acculturation de populations restées à l'écart et l'occasion du développement de nouvelles activités rentables. Dans les deux cas, l'extraversion de l'activité touristique pose problème.

¹⁰ Une bonne partie de cette section reproduit le texte de l'auteur (Belhedi A 2023).

3.2- L'extraversion du tourisme et la faible implication des locaux

Le tourisme est une activité orientée vers l'extérieur, destinée fondamentalement aux extra-territoriaux qu'ils soient nationaux (tourisme intérieur) ou extra-nationaux. Une bonne partie des hôtels appartiennent à des bailleurs de fonds étrangers tandis que l'essentiel des flux touristiques passent par les tours opérateurs (TO) internationaux qui fonctionnent selon des stratégies mondiales variables en fonction de la conjoncture géo-économique. Une bonne partie des hôtels se trouvent assujettis à ces Tours opérateurs qui jouent fortement sur les segments du transport, notamment sur les vols charters, la résidence et la restauration (système all inclusive). Les ressortissants locaux représentent une minorité passagère et non résidente dans les hôtels, les maisons d'hôtes et les résidences secondaires sont liées à l'estivage. Les locaux se trouvent souvent peu représentés et les acteurs étrangers ou nationaux dominent dans la gestion et la destinée des territoires touristiques, posant ainsi la question de la gouvernance.

3.3- Un problème de gouvernance territoriale et de durabilité touristique

La question de la gouvernance des territoires touristiques se pose avec insistance là où il y a une position dominante d'un acteur. L'exemple des îles Kuriat à Monastir, de Hammamet ou Marrakech sont indicatifs (Sallemi, Hellal M). Les crises récentes en Tunisie, comme partout dans le monde, liées au terrorisme, la Révolution de 2011 ou la pandémie du Covid-19 depuis 2019 ont plongé le tourisme dans une grave crise touchant aussi les secteurs qui lui sont liés : artisanat, transport, restauration, loisirs, location, commerce... Ces crises posent la question de la résilience, la durabilité et la domination des acteurs extra-territoriaux ; celle de la diversification et de l'intégration en amont et en aval de l'autre. Le tourisme tunisien est avant tout un tourisme de masse de plage, les autres formes sont restées très limitées et sporadiques, tandis que le tourisme intérieur est resté un palliatif de crise qui demeure toujours hors de portée de la plupart des tunisiens. Ceci se trouve aggravé par la spécificité du service touristique.

3.4- La spécificité du service et de la gouvernance touristiques

Le tourisme relève d'une économie de rente, difficile à gérer, tandis que les spécificités du service touristique posent la question de la gouvernance.

3.4.1- Une économie de rente très sensible à la demande

Les territoires touristiques relèvent plutôt de l'économie de rente, liée aux ressources spécifiques qu'ils recèlent mais aussi à la demande touristique. Leurs ressources naturelles (soleil, plage, sable, forêt, montagne, paysage...) y constituent un avantage comparatif, une source de revenus entraînant des comportements et des modes de fonctionnement spécifiques où les incertitudes deviennent de plus en plus une certitude (Marcelpoil E et al., 2007). Changement de la demande et de la clientèle, concurrence d'autres territoires et destinations similaires, terrorisme, pandémie et cantonnement inter ou intra pays constituent des enjeux et des défis importants. Cette économie de rente se fonde sur deux pôles : la spécificité et la compétitivité des autres territoires et destinations.

3.4.2- La spécificité du service touristique : incertitude et territorialisation

La gouvernance questionne la spécificité du service et du territoire touristique (Gadrey, 1994). Le service repose sur l'interaction continue entre le producteur et le consommateur qui introduit une forte incertitude dans l'évaluation de la prestation. La référence au territoire est d'autant plus importante que les services touristiques ne sont pas transportables, on doit aller à ces territoires pour consommer ces services et le lien au local est obligatoire et immédiat. « *Le service touristique ne peut pas être stocké comme n'importe quel autre produit* » (Cazes G,

Courade G 2004), il doit être consommé sur le lieu de sa production, le lien avec le territoire est ombilical.

Le tourisme a donc besoin d'un ancrage fort dans le local en tant que territoire et identité culturelle et humaine. La participation des acteurs locaux s'impose de plus en plus d'autant plus que le tourisme renvoie à la territorialisation des ressources. Or, dans la plupart des cas, les projets d'aménagement sont programmés à une échelle distincte de celle qui accueille le touriste, celle du « bassin de destination ». L'absence de prise en compte du lien au lieu et de la maîtrise d'ouvrage locale reste problématique et pose la question de la gouvernance. La nécessaire interaction entre le producteur et le consommateur du service introduit une véritable difficulté dans la gouvernance, il en découle l'importance de l'échange de l'information de part et d'autre. Il y a même un changement de paradigme et de l'attrait touristique, Pascal Cuvelier (1994) parle des 4 E (Environnement, Equipement, Evénement et Encadrement) du modèle post-fordiste au regard des 4 S du tourisme de masse (Sand, Sun, Sea and Sex).

3.4.3- Un partenariat public-privé incontournable qui nécessite la gouvernance

Les stations et les zones touristiques en particulier, constituent un exemple typique de partenariat public-privé par excellence qui implique une gouvernance territoriale vu la multiplicité et la diversité des acteurs impliqués dans la mise en tourisme, l'envergure des opérations menées et l'importance des territoires touchés. Le pilotage est déterminant et dépasse les logiques individuelles qui sont toujours dans une logique forcément de coopération concurrentielle et dont les stratégies sont divergentes mais appelées au compromis pour rallier le développement économique de chacun et l'intérêt général, dépasser les logiques individuelles pour une stratégie commune, partagée et pilotée légitimement ?

3.4.4- Le projet urbain, nouvel enjeu de gouvernance des territoires touristiques.

Les stations de tourisme ont toujours été définies en référence à la ville. Elles constituent « l'ailleurs compensatoire » pour la société urbaine (montagne, forêt, campagne, mer) et demeurent un pays imaginaire, une utopie où les citadins y transposent leurs rêves de changement et de dépaysement. Les touristes y cherchent l'image qu'ils s'en sont faite, ils y projettent leurs visions, leurs rêves et leurs nostalgies ou fantasmes surtout lorsqu'elles se trouvent isolées ou loin des villes. « *Enclaves en milieu hostile, les stations cultivent davantage de liens avec la ville et le milieu naturel qu'avec la société locale* » (Marcelpoil E 2007). Ce statut « vacancier » est fondé sur la déconnexion économique et sociale et a produit des « archipels » enclavés, des villes touristiques coupées de l'habitat existant, affirmant symboliquement par leur cadre urbain la transposition extramuros de la cité.

Implantées selon un modèle urbanistique forcément « daté », les stations connaissent des difficultés dans la mesure où elles ont été « conçues pour être hors du temps et de l'espace quotidien » [...] « *cherchant à créer des désirs de vacances chez les citadins* » (Marcelpoil E 2007) posant le problème de la connexion avec les territoires. Le problème des stations intégrées de montagne est significatif de cette problématique : ancrage fonctionnel lié à la monoactivité, l'aménagement des espaces publics, l'ancrage territorial des stations, l'ancrage temporel (Marcelpoil E 2007). On retrouve à l'antipode, les stations balnéaires qui sont liées à la mer et l'estivage. Ces stations, souvent créées selon le même schéma posent la question de la concurrence liée à la banalisation du modèle.

3.4.5- La singularité vs la compétitivité

Le tourisme a constitué souvent une alternative économique pour les territoires dépourvus de potentialités économiques conventionnelles (agricoles, industrielles). Sa dynamisation, qui se professionnalise de plus en plus, suppose une richesse paysagère, des atouts patrimoniaux et socioculturels aptes à créer l'attractivité et la richesse, mais la singularité

est de mise pour affronter l'extrême concurrence entre les différentes destinations régionales et mondiales (Ben Attou M et al., 2018). Comment être compétitif si on évacue la singularité, si on fait l'impasse sur l'identité et on exclue les locaux comme système d'action, patrimoine et territoire spécifique ? Comment accepter la différence de l'autre tout en gardant sa propre identité, sa différence, voilà une question qui se pose aussi au tourisme où identité et altérité vont de pair, non sans conflit.

3.4.6- La problématique reconversion

L'émergence du tourisme vert et durable, avec le sommet de Rio, vise entre autre la redistribution des profits et la préservation des ressources. Elle a favorisé une tendance vers un tourisme diffus englobant les autres territoires : les montagnes, les oasis, les déserts et les sites nantis d'atouts patrimoniaux et culturels. Le changement de la demande pose le problème de l'aménagement touristique des stations (Vlès V, 1996) et l'ancrage territorial de l'activité. Le tourisme interne dans les pays du Sud reste un tourisme « de compensation ou de substitution » pour venir en aide lors des crises et qu'on oublie rapidement dès que la situation se redresse un peu (Berriane M, 2009 ; Othmani W et Dhaher N, 2018). L'analyse montre les limites de la résilience de la destination touristique Tunisie et la difficulté de surmonter les facteurs internes des crises, d'où la nécessité de travailler sur la restructuration et le changement de l'image touristique classique du pays (Othmani W & Dhaher N, 2018).

La recherche de l'adhésion de la population à travers la sensibilisation, la formation et les incitations a éveillé l'intérêt du local pour cette activité devenue de proximité. La mobilisation du patrimoine culturel (matériel et immatériel) et le recours à de nouveaux canaux en terme de valorisation des produits locaux constituent la grande caractéristique du début du siècle actuel. Le développement territorial, dans son appréhension économique, s'intéresse à développer des créneaux compétitifs et les lieux qui leur sont liés autour des ressources territoriales spécifiques (Belhedi A, 2016, 2018, Elloumi M, 2016, 2023). Les défis de l'usage des NTIC en terme de recherche et de conquête des marchés, de la maîtrise des flux sont aussi importants que ceux de saisir les impacts de ces flux sur l'économie et la société locales et leur identité.

Devant la pandémie du Covid-19, le cri d'alarme est lancé. Cousin S (2021) attire l'attention sur le sur-tourisme : « *avec la pandémie, l'État et les territoires ont l'occasion de se ressaisir d'une question politique fondamentale : celle d'opter pour une meilleure répartition des flux et bénéfiques des touristes sur le territoire. Elle pointe du doigt le surtourisme, qu'elle juge totalement insoutenable d'un point de vue écologique, et prône une conception du voyage, qui intègre le temps, la rencontre et les échanges* ». La pandémie du Covid a profondément touché l'activité, elle serait l'occasion d'une réorientation vers un tourisme durable, diversifié, intégré, responsable et décentralisé comme alternative au tourisme de masse qui a prévalu jusqu'ici : écotourisme, éco-hôtels, gîtes ruraux, maisons d'hôtes, écoagrotourisme, singularités et ressources régionales et locales valorisées constituent des alternatives à condition de ne pas passer à côté de la bonne gouvernance de ces territoires.

3.4.7- La gouvernance territoriale du tourisme

La gouvernance locale du tourisme concerne les acteurs qui y interviennent, leurs relations, les structures et les processus de coordination entre les acteurs publics et privés, les acteurs locaux et extérieurs, les acteurs touristiques et les autres secteurs (environnement, agriculture, culture, ...), les acteurs des différents niveaux territoriaux de l'action publique touristique, les acteurs sectoriels et territoriaux. La gouvernance s'analyse sur le plan des relations fonctionnelles et des relations de pouvoir et de légitimité. Elle peut être envisagée sous deux approches : statique par les fonctions et les relations, dynamique de type « projet » par les processus dans une vision dynamique. La gouvernance touristique, de par la transversalité de

l'activité, passe inéluctablement par la gouvernance territoriale, mais fait intervenir des acteurs extérieurs au territoire ?

4- Mondialisation, système touristique et territoire

Le tourisme est une activité récente qui est le produit de la révolution industrielle, il a observé plusieurs transformations et fait actuellement l'objet d'une troisième révolution (Violier Ph 2016) avec le développement des TIC.

4.1- Mondialisation du tourisme

Le tourisme est en rapport avec l'émergence de l'Etat-nation et sa tentative de contrôler le territoire et domestiquer la nature sauvage et risquée, et l'émergence de lieux géographiques qui constituent des périphéries « associées ». Le transfert d'urbanité est manifeste et la périphéricité relève d'une valeur positive des rivages, du vide¹¹ et de l'exotique. Une rupture s'est instaurée depuis l'émergence du tourisme « de masse, diversifié, mondialisé » MIT (2005, 2011). La mondialisation du tourisme s'opère comme l'association de lieux périphériques et l'intégration territoriale avec un repositionnement continu des lieux à travers les processus de concentration, diversification et dispersion. Le tourisme, comme pratique et production, contribue à la mondialisation qui a des effets sur sa structuration. L'analyse géo-historique est l'une des voies permettant de mieux comprendre la mise en tourisme des lieux (Antonescu A, Stock M), l'équipe du MIT (2011) a collecté des données sur 2000 lieux touristiques¹² et montré que la concurrence changeante entre ces lieux est marquante. Cette mondialisation s'est accélérée avec la troisième révolution.

4.1- La troisième révolution touristique

Le tourisme est un effet et un besoin de la civilisation industrielle occidentale dont la première révolution a accouché du tourisme qui a évolué par la suite avant de passer au tourisme de masse (USA 1920-1950, Europe (1950-1970)). La troisième révolution touristique peut être observée à travers certaines ruptures actuelles avec le passage à un tourisme mondial, le développement de pratiques personnalisées en rupture avec les formes standardisées et l'émergence de nouveaux acteurs avec le développement des TIC et de l'internet et la mise en place des Systèmes Productifs touristiques (SPT). Le développement de la mobilité étend la sphère du non quotidien et l'espace touristique tandis les TIC font que l'individu devient de plus en plus actif, les images incitent davantage au voyage dont 52% sont récréatifs selon l'OMT qui estime les touristes à 14%. Cette révolution n'est pas encore achevée et les formes sont loin d'être stabilisées avec la mise en tourisme des marges, l'accès des sociétés émergentes et la diffusion sociale du tourisme, la fin des mégaTO et le passage des économies d'échelle de la conception à celles de la distribution, modèle low-cost, NTIC où « *l'assemblage est de moins en moins le fait des seuls tour-opérateurs et de plus en plus l'œuvre des touristes eux-mêmes* » (Violier Ph 2016), tourisme durable, individualisation... Tout devient touristique (mines, grottes, patrimoine, terroirs, déserts...) touchant le monde entier. Le tourisme s'inscrit dans le dualisme temps de travail-temps de loisir et se développe avec l'amélioration du niveau de vie, la mobilité et l'individualisation croissantes des formes. Le tourisme est très marqué par le système social global et n'est compréhensible qu'à travers l'approche systémique où ce qui existe se trouve continuellement recomposé. Cette révolution rend nécessaire le renouvellement méthodologique à travers le concept de diffusion et d'« infusion socio-spatiale » en géographie.

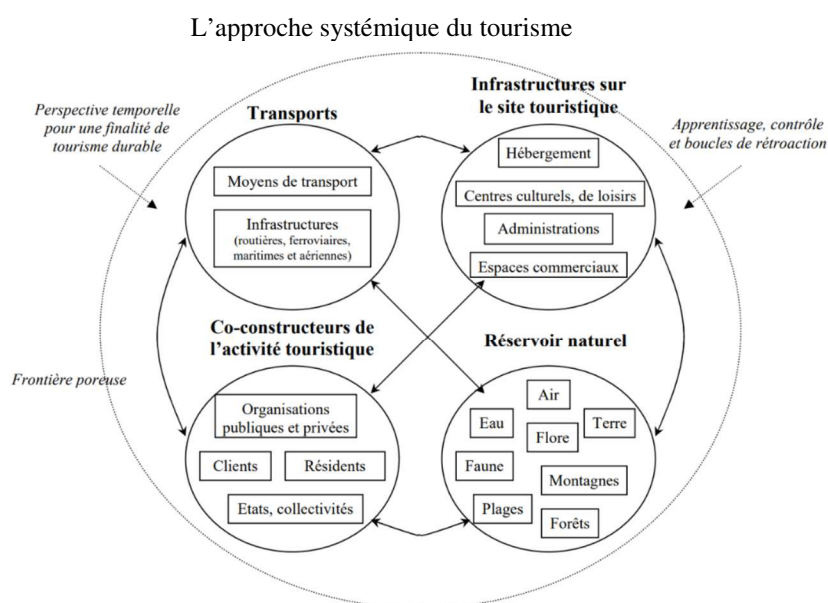
¹¹ Le « désir du rivage » dont parle Corbin (1988) et « l'attraction du vide » dont parle l'équipe MIT (2002).

¹² Stock M, 2008, « Il mondo è mobile », in Lévy J. (dir.), *L'invention du Monde*. Paris, Presses de Sciences Po, pp.133-158.

4.2- Le tourisme comme système

Deux approches différentes du développement touristique, exprimant le paradoxe territorial, se présentent (Torrente P, 2009) : le *tourisme productiviste* axé sur l'exploitation des ressources et la consommation dans une perspective d'efficacité économique où le territoire est un support pour les aménagements et les activités touristiques et une source de revenus. Les décideurs mettent l'accent sur la croissance économique, le nombre de touristes et les recettes touristiques. Le *tourisme existentiel* s'inscrit dans une perspective de développement durable, prend en compte les références identitaires du territoire, met l'accent sur la qualité de vie et le bien-être des habitants, privilégie la valorisation des ressources territoriales où la problématique de l'homme vivant. Les décideurs cherchent à préserver l'environnement naturel et culturel, maintenir les valeurs et les traditions locales, impliquer les habitants dans la décision et promouvoir un tourisme plus responsable

Le tourisme, comme le territoire et l'environnement, constituent des systèmes complexes (De Rosnay J, 1975) qui interagissent ensemble et dont la compréhension n'est possible que par une approche systémique qui tiendrait compte des différents acteurs à l'œuvre, des dynamiques et des contradictions qui peuvent naître entre ces systèmes. En effet, le tourisme est une activité transversale qui touche l'ensemble des activités et des territoires, il ne se réduit guère au seul voyage ou à l'hébergement des touristes et concerne par-là de nombreuses disciplines (Dewailly J-M 2008). Avec une approche transdisciplinaire et systémique, les acteurs mêmes du tourisme pourront mieux comprendre les enjeux du tourisme et mesurer son poids sur le territoire et son développement (Boucetta S, 2023, p27), l'environnement et la société. L'OMT a défini dès 1993 les indicateurs environnementaux de la durabilité mais l'application demeure difficile.



Source : Camus, Hikkerova, Sahut, 2010, p. 268 ; citée par Boucetta S 2023

Le tourisme a des impacts directs, indirects et induits qui touchent l'ensemble du territoire et l'environnement qu'il convient de déceler et analyser.

* Les *impacts directs* : l'impact économique est le plus prégnant à travers les flux générés dans le territoire, les marchés qui lui sont liés notamment l'hébergement, la restauration et le transport ou le commerce, l'emploi créé et les revenus générés dans le territoire. Les territoires spécialisés deviennent dépendants de l'activité touristique et vulnérables aux

fluctuations conjoncturelles et aux crises mondiales. La crise du Covid 19 a clairement révélé la fragilité du tourisme, des pays et des territoires qui en dépendent. Cette dépendance s'exprime aussi par la saisonnalité de l'activité touristique créant de fortes variations des flux touristiques au cours de l'année (haute saison et basse saison) donnant lieu à une instabilité économique pour les professionnels locaux, qui ont du mal à maintenir leur activité pendant les périodes creuses. Cette saisonnalité entraîne l'augmentation des prix des biens et services locaux pendant la haute saison, créant ainsi une augmentation du coût de la vie pour les habitants locaux sous la pression de la population présente qui se trouve multipliée par deux ou trois, voire plus pour certains territoires. Les impacts négatifs du tourisme sur l'environnement incluent la pollution de l'air, la perte de biodiversité, la consommation excessive de ressources naturelles, l'augmentation des rejets et la destruction des écosystèmes tandis que l'implantation des infrastructures touristiques exerce une forte pression sur l'utilisation des terres locales et peut entraîner une érosion des sols et une augmentation de la pollution.

* Les *impacts indirects* sont aussi multiples comme est le cas des effets sur l'agriculture locale ou les chaînes alimentaires d'approvisionnement. La pression foncière est une autre dimension qui accroît les valeurs foncières et ouvre la porte aux spéculations comme la location saisonnière, voire journalière qui procure plus de revenus aux propriétaires immobiliers à travers la transformation des quartiers en espaces touristiques.

* Les *impacts induits* du tourisme englobent les effets immédiats du tourisme, tels que les dépenses des touristes, les revenus générés et les impacts plus larges et complexes sur l'économie, la société, la culture, l'environnement et la qualité de vie des habitants locaux.

L'approche systémique du tourisme permet de prendre en compte les interactions entre les trois systèmes et les différentes composantes : acteurs, ressources, flux, impacts, organismes, etc... Dans ce cadre, la data (Big Data, Open Data, ETL, ELT...) joue un rôle de plus en plus important dans l'action de développement touristique et territorial à la fois et mieux l'orienter dans le cadre d'une vision systémique (Hughes G, 2002). Le tourisme doit respecter les principes du développement territorial durable, concilier les dimensions économique, sociale et environnementale à la fois, en préservant le capital territorial (naturel et culturel), des destinations et des sites, assurant le bien-être des populations locales et des touristes à la fois, et répartissant équitablement les bénéfices du tourisme entre les différentes générations.

4.3- Tourisme et territoire : une entrée pertinente

Tourisme et territoire constituent deux systèmes en interaction continue donnant lieu à une complexité des relations et des dynamiques dans la mesure où le tourisme consiste à explorer, vivre, produire et consommer les lieux et les territoires. Le passage par le territoire est incontournable, le tourisme n'existe que par la mobilité inter-territoires : le territoire du quotidien et le territoire de l'altérité. Le « *territoire touristique* » (Lapointe, 2021) se situe à l'intersection d'une fonction, d'une activité : le tourisme, et des territoires qui s'organisent autour, par et pour cette fonction touristique.

Une particularité du phénomène touristique est la dissociation entre l'acte marchand et la « consommation », le touriste achète des biens tels que des souvenirs, des boissons et de la nourriture, utilise des services comme l'hébergement, la restauration ou le transport, mais ce qu'il consomme ne passe pas directement par l'acte marchand. En effet, le touriste consomme des lieux, des expériences et des territoires. La consommation d'un panier de biens touristiques est une combinaison d'actes marchands qui permettent de consommer l'espace et les expériences ce qui nous conduit à prendre une certaine distance avec une vision industrielle du tourisme qui peine à embrasser la complexité du phénomène touristique au-delà du rapport de

production qui permet l'échange marchand et la transaction économique. Le tourisme ne se résume pas à sa dimension économique.

L'attractivité du territoire repose sur ses qualités inhérentes qui amènent des individus à s'y établir, à le visiter et à le consommer. Mais « *[P]enser les territoires touristiques à l'aune de leur seule capacité d'attraction est un raccourci qui va à contresens de l'autonomie soulignée par Raffestin (2012), et piège le territoire dans une dépendance à l'attractivité et au désir de l'autre* » [...]. « *La destination, à la différence de la notion de territoire, reste centrée sur le touriste et le tourisme comme moyens de production économique* » (Lapointe D, 2022) réduisant les territoires et les modes de vie à la simple fonction économique et à l'hédonisme du touriste. « *Le territoire, comme production sociospatiale d'un mode d'habiter, associé à des conditions matérielles précises et situées, inscrites dans un champ discursif légitimant activités et politiques, situe le tourisme comme un des phénomènes à l'intérieur de ce mode. Le territoire permet donc de décrire l'évolution géographique du tourisme, mais aussi les mécanismes d'économie politique qui favorisent ou nuisent au tourisme, tout en surlignant les rapports de pouvoir. De plus, le territoire, malgré son ancrage local, prend en compte les dynamiques des autres échelles auxquelles il participe, régionale, nationale, globale, dans une intrication d'échelles traversées par la mobilité touristique (Milne et Ateljevic, 2001)* » (Lapointe D, 2022).

Aborder le tourisme par le territoire permet de tenir compte de toutes les mobilités touristiques mais aussi des différentes activités et les échelles spatiales qui lui sont liées. « *Par ailleurs, aborder le tourisme via le territoire c'est donner vie à une diversité de mobilités dites touristiques, de l'excursion d'un jour à la villégiature saisonnière, trajectoires aux multiples déclinaisons, motivations et pratiques, situées dans un espace-temps à même de les rendre signifiantes aux croisements des discours et des pratiques d'acteurs divers, et entretenant des liens différents au tourisme. Ainsi, le tourisme n'est plus l'apanage des seuls acteurs dits touristiques, mais il se situe au confluent de plusieurs secteurs de la vie collective, urbaine et rurale, de ses enjeux, conflits, revendications et aspirations* ».

L'entrée par le territoire permet de réintégrer le tourisme dans le tissu socio-spatial où il prend place, de comprendre son rôle dans la dynamique territoriale, son influence et ses impacts et sa pertinence; mais aussi de ses effets mitigés, pervers et négatifs posant la question de la diversification et de la durabilité.

5- Le tourisme alternatif : diversification et durabilité

Parallèlement à l'expansion touristique, on assiste depuis quelques décennies à un changement de la demande où le touriste devient lui-même un acteur important. De nombreuses études ont montré la dégradation des territoires d'accueil de l'activité touristique à travers l'atteinte à la biodiversité, l'acculturation, le développement de l'informalité ou l'aggravation des déséquilibres territoriaux. L'alternative se trouve fondamentalement dans sa diversification et sa durabilité qui offre une issue à la crise du tourisme balnéaire de masse. L'engouement pour ce dernier fait que les autres formes de tourisme peinent à s'y installer comme formes principales malgré les appels faits depuis les années 1970. Les nouvelles formes de tourisme ont pour finalité de limiter l'impact négatif du tourisme balnéaire de masse sur les régions d'accueil : écotourisme, agritourisme, tourisme rural, patrimonial, culturel, sanitaire, de congrès ou de shopping... Elles restent cependant très limitées malgré les efforts déployés pour des raisons liées aux territoires d'accueil et à la demande touristique, orientée vers le balnéaire. L'alternative se trouve aussi dans un tourisme durable : responsable, équitable, solidaire, participatif, social et respectueux de l'environnement et des ressources.

Le tourisme est « durable » lorsqu'il reste viable sur une très longue période et ne dégrade, ni n'altère l'environnement (humain ou physique) dans lequel il se développe (Butler,

1999). Il repose sur les trois principes du développement durable : 1- l'utilisation optimale des ressources environnementales, 2- le respect de l'authenticité socioculturelle du territoire d'accueil, 3- la nécessité d'assurer à toutes les parties prenantes des bénéfices socioéconomiques équitablement répartis (Huron D, Spindler J 2023). La gestion du tourisme doit passer du domaine de la performance quantitative aux indicateurs de durabilité, qui sont plutôt qualitatifs, en tenant compte des attentes des touristes et des populations locales. Le démarketing constitue un outil de limiter la demande sur les lieux saturés mais son application pose problème.

Le tourisme alternatif est censé répondre au paradoxe des ressources : *comment tirer le maximum des ressources en préservant les ressources territoriales ?* Il s'agit de développer un produit à moindre impact et viser un nombre de visiteurs qui amène le moins de dégradation écologique/sociale possible tout en assurant le maximum de revenus et dépenses ? L'écotourisme paraît être le meilleur vecteur de concilier les positions des acteurs mais il a aussi des effets pervers sur le territoire et la société. Le tourisme, sollicité par les pays démunis de ressources classiques, se trouve conduit à épuiser et altérer les ressources naturelles et exacerber les enjeux sociaux, les populations locales se voient exclues et marginalisées dans leur espace de vie habituel ? La diffusion du tourisme et son développement prévisible, en rapport avec la mondialisation et l'amélioration des revenus, font que la clientèle est appelée à se diversifier davantage. De nos jours, tout devient touristique : les anciennes mines, les maisons troglodytes, le désert, les techniques agricoles ou artisanales, ... On pourrait envisager le développement de plusieurs formes de tourisme comme le tourisme patrimonial à travers les routes oasiennes, l'écotourisme ou les routes œnotouristiques ...

5.1- Le tourisme patrimonial

La relation tourisme-patrimoine est très complexe. Si le patrimoine est essentiel au tourisme, ce dernier l'est aussi pour le patrimoine permettant ainsi d'accélérer sa mise en valeur et sa protection. Ils se transforment et se (ré-)composent constamment dans une relation fort complexe au territoire et à l'identité (Faouzi H et Lazzarotti O 2021). Très souvent le patrimoine constitue une richesse peu exploitée et valorisée, de nombreux territoires disposent d'un patrimoine, riche et varié, offrant de grandes perspectives de développement de la région comme est le cas du Sud tunisien (Abichou H, Ounalli N 2023) ou celui de Bejaia en Algérie (Zenati R, Aknine Souidi R 2023), ...

Le tourisme patrimonial constitue une ressource territoriale qui appuie le développement local et territorial. Le patrimoine joue un rôle central dans la construction territoriale, « *si l'on veut concevoir un espace géographique signifiant pour l'individu et pour la société, on ne peut se dispenser de lui conférer une valeur patrimoniale* » (Di Méo 1994, cité par Rahmouni 2018, p.35). « *Tout comme le tourisme est appuyé sur une relation profonde entre le produit touristique et le territoire* » (Escadafal 2005, cité par Dujardin 2008 p.28), « *la ressource territoriale est également liée étroitement au produit touristique* » (Dujardin 2008 p.28). Ce produit touristique n'existerait pas si les acteurs n'expriment pas la volonté d'adhérer au processus d'une part, de mise en valeur du patrimoine qu'ils possèdent, et d'autre part de la construction de leur territoire. Le patrimoine est une ressource qui entretient un lien étroit avec le tourisme, exprimé par la corrélation entre les sites du patrimoine mondial et les flux touristiques internationaux (Bouزيد & Kacemi Maghfour, 2019) mais aussi au niveau national. Au sens de Vitte (1998), « *le territoire touristique n'est finalement qu'un ensemble de ressources* » cité par (Dujardin 2008 p.28), à l'instar du patrimoine qui marque un territoire, en lui attribuant une image spécifique, permettant aux touristes de l'identifier comme une destination touristique à visiter (Zenati R, Aknine Souidi R, 2023). On peut citer ici quelques

exemples de projets patrimoniaux : les routes œnotouristiques du Cap Bon, l'écotourisme au Sahara, les ksours au Dahar, les oasis et au littoral.

- Les routes œnotouristiques du Cap Bon : Le Cap Bon peut mettre à contribution ses vignobles pour valoriser les produits du terroir (dégustation de raisin, de vins) et promouvoir de nouvelles modalités touristiques (vélotourisme, randonnée pédestre). La route viticole permet de relier et de valoriser les différents patrimoines paysagers et architecturaux présents dans les vignobles. Les routes œnotouristiques peuvent former des leviers de valorisation du patrimoine vitivinicole et des outils de développement de nouvelles formes de tourisme alternatif pour les touristes qui veulent découvrir la Tunisie différemment (découvrir les traditions, la culture et le mode de vie des populations locales) sans passer par les stations touristiques balnéaires. L'intérêt porté au patrimoine viticole se traduit par la valorisation des paysages, la reconnaissance et la mise en tourisme du patrimoine architectural des caves, des chais, des maisons de négoce, autant d'exploitations et de fermes viticoles répertoriées sur les routes des vins comme opportunités de lieux à visiter (Souissi M 2023).

- L'écotourisme au Sahara et dans le Dahar : Le sud tunisien s'ouvre sur quatre unités géographiques différentes : le Sahara, le Jebel qui s'étend depuis les monts de Matmata jusqu'au-delà de la frontière tuniso-libyenne, le Dahar et la Jeffara, il permet le passage d'un tourisme balnéaire au tourisme saharien diversifié valorisant les richesses naturelles et patrimoniales : les modes agricoles oasiens, les systèmes de partage et de gestion de l'eau, les ksars, l'habitat troglodyte de Matmata. La richesse naturelle et patrimoniale justifie le choix de plusieurs projets touristiques pilotes. Le projet « Destination DAHAR »¹³ financé par le SECO1 s'est développé sur la base d'appui aux initiatives privées comprenant des maisons d'hôtes, des circuits pédestres et des villages berbères. Le Dahar a reçu le premier prix « Green Destinations », lors de l'ITB2 Berlin 2022, dans la catégorie communautés et culture et la destination Dahar fait désormais partie des cinq sites historiques mondiaux répertoriés sur le site web Good Travel Guide (Abichou H, Ounalli N, 2023).

La chaîne de Matmata-Demmer constitue une région fragile située entre la zone touristique balnéaire Djerba-Zarzis et les zones sahariennes du Sud-Ouest tunisien. Elle contient des richesses patrimoniales diversifiées basées sur le patrimoine berbère (habitations troglodytiques verticales, villages berbères, greniers collectifs, mosquées souterraines, etc.) et géologique, le paysage et le savoir-faire local qui se trouvent peu valorisés. La promotion du tourisme culturel se trouve confrontée à de nombreux blocages : lacunes législatives, problèmes fonciers, restauration insuffisante du patrimoine, conflits entre les acteurs, échec de projets de développement touristique, forte centralisation, etc. La sauvegarde et la protection du patrimoine montagnard s'impose avec la promotion du « Tourisme Rural Intégré (TRI) sur la base des réseaux sociaux locaux (Hammami Z, 2014).

- L'écotourisme dans le système oasien, le cas de Diar Abou Habib à Tozeur : Le système oasien est un écosystème et un paysage patrimonial ingénieux basé sur la gestion rigoureuse des ressources naturelles : l'eau. Le projet consiste à un séjour dans des lodges sous forme de cabanes perchées sur les palmiers, immergés au cœur de l'oasis construites en bois et s'intégrant parfaitement dans la palmeraie. Le concept est très original proposant un séjour inoubliable et écologiquement responsable (Abichou H, Ounalli N, 2023). Ce projet pourrait être généralisé à l'ensemble des oasis.

- *L'écotourisme sur le littoral, le village de Hessi Jerbi-Zarzis* : C'est un projet communautaire d'écotourisme sur le littoral des acteurs locaux et la diaspora du village pour préserver la biodiversité dans un milieu fragile : création d'un parc marin, circuit littoral, village artisanal, produits de terroirs : olivier et figuier... (Abichou H, Ounalli N, 2023).

¹³ <https://destinationdahar.com/>

5.2- Tourisme domestique et tourisme international : la complémentarité ?

Avec la fermeture quasi générale des frontières en 2020 due à la pandémie du Covid-19, de nombreux pays européens ont incité leurs ressortissants à recourir au tourisme domestique afin d'éviter l'effondrement du secteur et de l'économie. Certains y voient le signe de l'évolution du modèle touristique vers une pratique de proximité et estiment que la crise liée à la Covid-19 pourrait enfin mettre un terme au (sur-)tourisme international, décrié depuis plusieurs années. L'analyse des crises, du XX^e et du début du XXI^e siècles, montre qu'il s'agit d'un processus cumulatif, et non opposé, qui s'est mis progressivement en place au cours du XX^e siècle en Europe et en Amérique. Si le tourisme international est perçu comme un outil permettant de capter les devises nécessaires à la relance post-crise depuis la Première Guerre Mondiale, en servant progressivement de modèle, le tourisme domestique, grâce à sa permanence, a souvent été utilisé par les acteurs pour poser les bases du tourisme international. C'est dans les pays où le tourisme local est fort développé que le tourisme international est important, notamment dans les pays étendus comme la France, USA, Canada, Inde, Brésil...

La tradition touristique a permis à l'Europe de mieux résister aux crises, l'opposition entre les deux formes de tourisme n'est pas pertinente. Au contraire, tourisms domestique et international se nourrissent l'un de l'autre (Vincent J and Evanno Y-M, 2022). Lors des crises, certains pays comme le Maroc ou la Tunisie, ont tenté d'encourager le tourisme local mais les traditions ne sont pas encore enracinées, les revenus des locaux sont encore limités, la structuration du secteur n'est pas encore développée comme pour le tourisme international (TO, Agences de voyages, voyages en groupes, réservation, vols charters...) et les acteurs oublient chaque fois le segment local, une fois la crise dépassée. Le développement du tourisme local est de nature à limiter la dépendance de l'extérieur même si l'apport en devises se trouverait réduit dans un premier temps, le tourisme international serait réconforté par la suite.

5.3- Repenser le modèle touristique

Il s'agit de revisiter les modèles de tourisme tels que le "tourisme diffus" vs le "tourisme concentré" sur la base du lien territorial et du triangle de service (bénéficiaire, prestataire, bien-support), la complémentarité entre les activités, l'ancrage au sein de la population et la gouvernance avec la prise en compte de tous les acteurs du tourisme (Marsat J-B, 2008 ; Marsat J-B et Bonniot A, 2009). La complémentarité ou la coopération comme le conflit et les tensions sont, à la fois, intra et intersectoriels, comme est le cas du tourisme et de l'agriculture : le tourisme constitue un débouché des produits agricoles, un moyen de les valoriser par le lien au terroir et utilise l'espace agricole à des fins de loisirs mais il a aussi des impacts défavorables liés à l'usage des ressources et des terres.

L'ancrage du tourisme au sein de la population locale est lié à ses impacts positifs et sa participation au système touristique local : la nature endogène des ressources humaines et des initiatives, le contrôle local des entreprises et des investissements, le comportement de la population à l'égard du tourisme, la gouvernance locale et "l'ambiance touristique locale" relationnelle et matérielle perçue par le touriste, l'animation locale, le maintien de tous les services et commerces, la fiscalité locale, l'accès de la population aux infrastructures et services touristiques... Un modèle stratégique de "Système Touristique Territorial" (STT) peut être élaboré en référence au système touristique local (STL), inspiré du Système Productif Local (SPL), par la prise en compte du plus grand nombre d'acteurs et des relations entre gouvernance touristique et gouvernance territoriale. Dans ce cas, les Systèmes d'information touristique et territorial (SIT) tiennent bien leur place dans l'analyse des interactions et des dynamiques touristiques et territoriales devenues très complexes.

Le point de départ de la modélisation est la "relation triangulaire de services" vue par l'économie et le management des services (Gadrey, 1994) reliant les *bénéficiaires* (client,

usager), les *prestataires* et les "*biens supports du service*" (éléments matériels ou non) indispensables à la réalisation du service touristique : coffre de banque, salle de restaurant, chambre d'hôtel, infrastructures... (Marsat, Brault et al., 2008). Plusieurs entrées existent pour analyser ce lien entre tourisme et territoire. Complémentarité, ancrage, organisation et gouvernance se rapportent à trois composantes majeures du territoire : l'activité, la résidentialité (ou sociabilité) et la coordination. Le modèle analytique de "service touristique territorial" (STT) articule deux approches : une approche fonctionnelle utilisant le triangle de « la *servuction*¹⁴ » transposé au territoire entier et une approche des effets croisés entre activités, usages et impacts émanant de la présence des divers acteurs sur un même territoire.

5.4- Tourisme durable, territoire durable

La durabilité des territoires découle de celle des activités qui s'y déroulent, comme le tourisme qui nous concerne ici. Le tourisme durable intègre les trois dimensions de la durabilité, économique, sociale et environnementale et permet de déboucher sur des littoraux et des territoires durables. C'est un tourisme qui respecte, préserve et met en valeur à long terme le patrimoine naturel, social et culturel d'un territoire donné. Il a émergé au milieu des années 1980 dans les milieux naturalistes nord-américains afin de limiter les dégâts causés par la fréquentation massive des espaces naturels et d'évoluer vers un tourisme responsable, durable et respectueux des milieux, il a été formalisé à partir du milieu des années 1990. Il repose sur les trois piliers « *économie viable, environnement vivable, société équitable* » (Francois-Lecompte A, Prin-Allaz I 2011) et consiste à maintenir et développer l'activité touristique sur le long terme. La Commission européenne le définit comme un tourisme respectueux de l'environnement, préservant à long terme les ressources naturelles et culturelles, socialement équitable et économiquement durable (Marsac A Leburn A-M et Bouchet P 2012 ; Boutarcha F 2023), des principes applicables à toutes les formes et tous les pays, « *les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destination, y compris au tourisme de masse et aux divers créneaux touristiques* » (OMT (2004). Le tourisme durable s'inscrit dans la perspective de construire un modèle alternatif de consommation touristique qui respecte, préserve et valorise durablement les ressources patrimoniales (naturelles, culturelles et sociales) d'un territoire, de manière à minimiser les impacts négatifs engendrés par le tourisme, notamment le tourisme de masse qui furent le point de départ d'un changement idéologique en faveur d'un tourisme plus responsable.

L'Organisation Mondiale du Tourisme définit le tourisme durable comme : « *une gestion de toutes les ressources de telle manière que les nécessités économiques, sociales et esthétiques soient rencontrées dans le respect de l'intégrité culturelle et environnementale des territoires récepteurs, de leur diversité biologique et du cadre de vie* ». Au sommet de la terre de Rio en 1992, le tourisme durable est présenté comme un nouveau modèle qui vise à satisfaire « *les besoins actuels des touristes et des régions d'accueil tout en protégeant et en améliorant les perspectives pour l'avenir* » (OMT, 1993). En 1995, à la Conférence Mondiale sur le Tourisme de Lanzarote, la première charte du tourisme durable est élaborée. En 1999, l'OMT rédige le code mondial d'éthique du tourisme. Le tourisme durable y est défini comme une « *activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent sur ces espaces* » (Conseil de l'Europe, 1997).

¹⁴ La servuction est le processus de mise en œuvre d'un service, le néologisme a été inventé par Pierre Eiglier et Eric Langeard en 1987 en combinant les termes service et production. La servuction est à la prestation d'un service ce que la production est à la fabrication d'un produit, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Servuction>

La durabilité fait que « *le tourisme soutenable est essentiellement un tourisme durable, dimensionné et respectueux de l'environnement, intégré et diversifié, planifié, économiquement viable et participatif* » (PAP/RAC, 2003). Le tourisme durable correspond à une éthique de développement avec le tourisme alternatif, le tourisme de nature, l'écotourisme, le tourisme citoyen ou le tourisme responsable. Selon, l'OMT, le tourisme soutenable va au-delà de la préservation des équilibres écologiques et de la protection des ressources environnementales, même si ces préoccupations sont centrales (Dewailly J.M, Flament E, 2000). Il implique visiteurs et visités, les seconds doivent être les bénéficiaires du développement touristique tant en termes de revenus économiques que de qualité de vie.

Conclusion

Les territoires touristiques sont passés d'un espace regardé à un espace consommé et produit au profit d'acteurs le plus souvent prééminents et externes (investisseur, TO, touriste) posant ainsi la question de la gouvernance et de la durabilité même de ces territoires. Les zones et les stations touristiques posent le problème de l'ancrage fonctionnel, territorial et temporel et de là la question de gouvernance territoriale (Marcelpoil E 2007). Le tourisme constitue une clef du développement territorial à travers l'authenticité, la singularité et le rapport au territoire: « *Tout se passe donc comme si le développement territorial était maintenant inséparable d'une qualification d'« authentique » inhérente aux lieux, aux produits, aux savoir-faire, aux objets artisanaux ou aux sites touristiques* » (Abichou H, Ounalli N 2023, p.4). L'entrée par le territoire permet de mieux comprendre le rôle du tourisme dans le tissu socio-spatial et dans la dynamique territoriale, ses impacts et ses effets pervers et négatifs. Comme l'émigration, l'espace touristique constitue un lieu de l'extraversion et une interface de l'acculturation, il véhicule une dynamique socio-spatiale, structure les sociétés et les territoires mais crée aussi son anti-monde. Quelques termes fondent le tourisme alternatif : la diversification, la singularité, la durabilité, l'ancrage, l'attractivité, la cohabitation et la gouvernance.

Bibliographie

- Abichou H, Ounalli N, 2023, « Le tourisme de masse post-covid : renouveau des pratiques touristiques et des adaptations en Tunisie ». *EPRA International Journal of Research and Development (IJRD)*. Volume: 8, Issue: 6, <https://doi.org/10.36713/epra2016>.
- Antonescu A, Stock M, 2011, « Reconstruire la mondialisation du tourisme. Une approche géohistorique ». *Le tourisme comme facteur de transformations économiques, techniques et sociales : une approche comparative (19e-20e siècles)*, Nov 2011, Lausanne, Suisse. fhalshs-00716562, <https://shs.hal.science/halshs-00716562/document>
- Augustin J-P, 2010, « Destination touristique et attractivité résidentielle », *Sud-Ouest européen*, n° 29, p.1-5.
- Banque Mondiale, 2002, *Stratégie de développement touristique en Tunisie*. « Rapport de phase 1, 325 p.
- Belhedi A, 1992 [2017], *L'organisation de l'espace en Tunisie*. Production ou reproduction de l'espace. FSHS.
- Belhedi A, 1999, « L'espace touristique en Tunisie ». Communication au séminaire "*Les nouveaux espaces touristiques en Méditerranée*". Cours d'été, Institut Supérieur des Etudes Touristiques (ISETUR), Girona (Espagne), 5-6 juillet 1999.
- Belhedi A, 2023, « La gouvernance territoriale. Le projet, l'objet et l'objectif. Problématiques et implications pour les territoires touristiques ». Publié dans Ben Jelloul M et Hellal M, *Gouvernance, communication et développement des territoires touristiques*, Laboratoire Gouvernance et Développement Territorial (GDT). Faculté des Sciences Humaines & Sociales (FSHS), Université de Tunis., pp. 23-64.
- Ben Attou M, Faouzi H & Ait Hamza M, 2018, *Tourisme, gouvernance, TIC et politique territoriale en Afrique*. Université Internationale d'Agadir, Universiapolis. 340p.
- Ben Rhouma A, 1982, *Les rapports entre l'agriculture et le tourisme dans la région du Cap Bon en Tunisie*. Mémoire Maîtrise, Urbanisme, Paris VII, 141p.
- Berriane M (dir.), 2009, *Tourisme des nationaux, tourisme des étrangers : Quelles articulations en Méditerranée ?* Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Série Essais et Etudes, n° 41, pp.251-268.
- Boualem K, 2007, « La ville et le tourisme : relation ancienne, complexité nouvelle et défi conceptuel ». *TEOROS Revue de recherche en tourisme*, 26-3, (Tourisme et solidarité).

- Boucetta S, 2023, *Les modalités d'évaluation d'un tourisme facteur du développement territorial*. Master Tourisme, Parcours « TIC appliquées au Développement des Territoires Touristiques », Mémoire de 1^{ère} année. Université Toulouse Jean Jaurès, Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation, 81p. https://www.isthia.fr/wp-content/uploads/2023/06/BOUCETTA_SALMA_M1_TIC.pdf
- Boulifa F, 2009, *Le tourisme saharien et le développement régional dans le Sud-Ouest tunisien*. Thèse de Géo, Tunis, FSHS. 617p.
- Bourgou M, 2005, « Les plages : impact des aménagements touristiques et portuaires sur leur évolution récente, exemple tunisien ». *Cahiers de CERES*, n° 40. Tunis.
- Bourgou M et Kassah A, 2008 : *L'île de Djerba, Tourisme, environnement, Patrimoine*. Ceres Edition, 213p.
- Boutarcha F, 2023, « Pour un tourisme durable : la stratégie de développement touristique dans les littoraux algériens ». *Revue Recherches et études en Développement*, Volume 10, n° 1, pp.606-619. <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/57/10/1/224606>.
- Bouزيد F & Kacemi Maghfour M, 2019, « Rôle du tourisme dans la valorisation du patrimoine en Algérie : perspectives et enjeux ». *Mina Review for economic studies*, 02 (03), pp.226-237.
- Brahim F, 2020, « Aménagements maritimes et érosion marine à l'ouest du littoral touristique de la baie de Dkhila (Région de Monastir, Tunisie orientale), *XVIe Journées nationales Génie côtier - Génie civil*. Le Havre », pp.185-194. DOI : [10.5150/jngcgc.2020.021](https://doi.org/10.5150/jngcgc.2020.021)
- Butler R, 1999, « Sustainable tourism : A state-of-the-art review », *Tourism Geographies*, pp: 7-25, DOI: 10.1080/14616689908721291
- Cazes G, 1992a, *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*. Rosnay, Bréal, Coll. Amphigéographie, 189p.
- Cazes G, 1992b, *Tourisme et Tiers-Monde : un bilan controversé*. L'Harmattan, Coll. Tourismes et société, 208p. Paris.
- Cazes G, 2000, « La fréquentation touristique des littoraux français : une remarquable « durabilité ». *L'information géographique*, volume 64, n°4. pp.289-299; https://www.persee.fr/doc/ingeo_0020-0093_2000_num_64_4_2715
- Cazes G, Courade G, 2004, « Les masques du tourisme », *Revue Tiers Monde*, 2 (n° 178), A Colin, pp:247-268, <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2004-2-page-247.htm>
- Chaabane W, 2022, « Les îles tunisiennes étouffent sous le plastique ». Heinrich Böll Stiftung Tunisie, <https://tn.boell.org/fr/2020/03/05/les-iles-tunisiennes-etouffent-sous-le-plastique>.
- Chapoutot J, 1975, *L'eau et le tourisme dans la région de Hammamet-Nabeul*. Mémoire de Maîtrise, Paris VII.
- Chapoutot J, 1981, *Etude d'impact touristique sur l'environnement rural. Exemple Hammamet-Nabeul*. Thèse 3^o Cycle, Toulouse II.
- Coline Perrin C (Dir.), 2013, Un littoral sans nature ? L'avenir de la Méditerranée face à l'urbanisation. Ecole française de Rome, 978-2-7283-0962-7, (hal-01526896).
- Conseil de l'Europe, 1997, *Développement touristique durable: conciliation des intérêts économiques, culturels, sociaux, scientifiques et environnementaux : actes*. Colloque Maribor (Slovénie), 12-14 sept 1996, 156p.
- Corbin A, 1988, *Le Territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage, 1750-1840*. Paris, Aubier.
- Cousin S, 2021, « Le modèle populaire des vacances mérite d'être revalorisé », *Revue Espaces* n° 358, 5 p.
- Cuvelier P, 1994, « Le modèle touristique », in Cuvelier P, Torres E, Gadrey J, *Patrimoines, modèles de tourisme et développement local*. L'Harmattan.
- DAT, 1973, *Villes et développement*. Groupe Huit.
- De Rosnay J, 1975, *Le macroscopie. Pour une vision globale*. Seuil.
- Dehoorne O, 2013, « Tourisme et lutte contre la pauvreté : opportunités et défis : Tourism and Poverty Alleviation: Opportunities and Challenge ». *Etudes Caribéennes*, Tourisme et lutte contre la pauvreté : approche théorique et études de cas, 24-25, <https://etudescaribeennes.revues.org/6601>.
- Delaplace M, Schut P-O and Baron N, 2020, « Coprésences, conflits, complémentarités dans les usages des lieux par les touristes et les habitants », *Téoros*, 39-1, <http://journals.openedition.org/teoros/3910>
- Delaplace, Marie et Gwendal Simon, 2017, *Touristes et habitants, conflits, complémentarités et arrangements*, Gollion, Infolio, coll. « Archigraphie - Futurs urbains »
- Dewailly, J-M, 1991, « Le tourisme est-il une « industrie ? », *L'Information géographique*, no 5, p. 197-202.
- Dewailly J-M, 2006, *Tourisme et géographie, entre pérégrinité et chaos*. L'Harmattan, Tourismes et Sociétés.
- Dewailly J-M, 2008, « Complexité touristique et approche transdisciplinaire du tourisme », *Téoros* (N°27-1), p. 22-26
- Dewailly J.M, Flament E, 2000, *Le tourisme*. France. SEDES, Coll. Campus.
- Dribek A, 2012, *Vers un tourisme durable en Tunisie de l'île de Djerba*. Thèse doctorat, Université de Bretagne Occidentale, Institut Universitaire Européen de la mer, 424p. <https://theses.hal.science/tel-00781871>
- Duhamel Ph, Knafo R (dir.), 2007, *Les mondes urbains du tourisme*. Belin, coll. Mappemonde, 368p.
- Dujardin S, 2008, « Tourisme et la valorisation des ressources territoriales en milieu rural : Analyse de l'offre touristique de la commune de Durbuy ». *B. d. liège*, Ed. (50), pp.27-35.
- Equipe MIT, 2002, *Tourismes 1. Lieux communs*. Paris : Belin, 320 p.

- Equipe MIT, 2005, *Tourismes 2. Moments de lieux*. Paris : Belin, 348 p.
- Equipe MIT, 2011, *Tourismes 3. La révolution durable*. Paris : Belin, 332 p.
- Fagnoni E, 2021, « Tourisme et patrimoine dans l'espace urbain : repenser les cohabitations ». *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, 76 (1), (hal-03968217)
- Faouzi H et Lazzarotti O (dir.), 2021, *Patrimoine, tourisme et territoire*. L'Harmattan, Coll. Colloques et rencontres. Universiapolis, Université internationale d'Agadir, 252p.
- Francois-Lecompte A, Prin-Allaz Isabelle, 2011, *Le tourisme durable*. France
- Gadrey J, 1992[1994], *L'économie des services*. Paris, La Découverte, Collection repères.
- Ghali N, 2002, « Tourisme tunisien et tour-opérateurs européens : un bilan controversé ». *Revue Tunisienne de Géographie*, n° 34. Tunis, FSHS, université de Tunis.
- Giroit A, 2011, *Le tourisme de destruction massive*, L'Harmattan, Paris
- Hammami Z, 2016, *Tourisme, patrimoine et développement dans la chaîne de Matmata-Demmer (Sud Est Tunisien)*. Thèse de doctorat, Université de Sfax, FLSH, Labo Syfacte, 440p.
- Hellal M, 2010, « La station « intégrée » Yasmine-Hammamet : d'un nouveau modèle de « gouvernance » des projets touristiques à un problème de fonctionnement qui s'accroît par les effets de crises ».
- Hellal M, 2015, *La station touristique intégrée de Yasmine-Hammamet (Tunisie) ; Enjeux, stratégies et système d'action*, 1989-2009. Thèse de doctorat, Université d'Angers.
- Hellal M, 2016. « La gouvernance et les pratiques d'un projet touristique ; exemple de la station touristique intégrée "Yasmine-Hammamet" en Tunisie », In Boualem Kadri et Djamel Benhacine (dir.), *La mise en tourisme des territoires dans le Monde arabe*. Paris, L'Harmattan, pp.263-281.
- Hellal M, 2017, « Résidences des étrangers dans un territoire touristique : un phénomène flou en Tunisie », *Téoros* 36, 2, <http://journals.openedition.org/teoros/3070>
- Hellal M, 2020, « L'évolution du système touristique en Tunisie. Perspectives de gouvernance en contexte de crise », *Études caribéennes*, 6 | Décembre 2020.
<http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/19397>
- Hellal M, 2021, « Le tourisme tunisien avant et après la Covid-19 », *Études caribéennes*, 49 | Août 2021, <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/21990>
- Hughes G, 2002, « Environmental indicators », *Annals of tourism research*, Vol. 29-2, p.457-477.
- Huron D et Spindler J, 2023, « Vers un tourisme différent ? Les solutions théoriques à prendre en compte, les pistes pratiques à envisager ». <https://shs.hal.science/halshs-03866329/preview/COLLOQ~1.PDF>
- Jaggi M, 1994, *Tourisme et utilisation des ressources à Douz, oasis du Sud Tunisien*, Européische hochschulschriften, Peter Lang, Frankfurt, 231 p (en allemand),
- Jeddi B, 2022, « Le tourisme rural dans la province d'Azilal, quels impacts socioéconomiques pour un développement territorial ? ». *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 2022, (10.5281/zenodo.6386921). (hal-03651735)
- Kassah A, 1997, *Les effets du tourisme international sur les oasis du Sud tunisien*. Geographische Rundschau, 2, 89-96 (en allemand).
- Knafou R, 1991, « De quelques rapports souvent contradictoires entre tourisme et environnement », dans *Tourisme et société*, Paris, La Documentation française, Actes de colloque, pp:16-23.
- Kurzac-Souali A-C, 2007, « Rumeurs et cohabitation en médina de Marrakech : l'étranger où on ne l'attendait pas », *Hérodote*, n° 127, p :64-88. DOI : [10.3917/her.127.0064](https://doi.org/10.3917/her.127.0064)
- Lazzarotti O, 2000, « Patrimoine et tourisme : un couple de la mondialisation ». *Revue Mapped monde*, (57 (2000.1)).
- Lapointe D, 2022, « Tourisme territoire et société », *Téoros*, 41-2, <http://journals.openedition.org/teoros/11404>
- Lenzen M, Sun Y-Y, Faturay F, Geschke A, Arunima M, 2018, « The carbon footprint of global tourism », *Nature Climate Change*, vol. 8, june, pp:522-528. <https://doi.org/10.1038/s41558-018-0141-x>
- Loubet F, 2011, *Analyse de l'impact du tourisme sur le développement des territoires ruraux marginaux : application de l'approche par les capacités à l'étude de l'espace rural rhônalpin*. Thèse Economies et finances. Université de Grenoble, 325p, (NNT : 2011GRENE012). (tel-01058938).
- Lozato-Giotart J. P, 1993, *Géographie du tourisme. De l'espace regardé à l'espace consommé*. A Colin, 320p.
- Marcelpoil E, Bensahel L, Vles V, 2007, « Gouvernance des territoires touristiques : l'économie confrontée à l'urgence de la gestion urbaine et sociale », *Les dynamiques territoriales : débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires*, Grenoble, Chambéry, 11-13 juillet 2007, 43e colloque de l'ASRDLF, 17 p.
- Marsac A, Leburn A-M et Bouchet P, 2012, *Tourisme durable et expériences touristiques : un dilemme. Proposition d'un dispositif d'analyse appliqué à l'itinérance en milieu rural*, hal-01935201. DOI : [10.3917/ma](https://doi.org/10.3917/ma).
- Marsat J-B, Brault S, Dazet B et al., 2008, « Le management territorialisé du tourisme - Des enseignements à partir du programme Porta Natura », in *Les rendez-vous sur le tourisme - Rencontres franco-québécoises de recherche*, Montréal-Québec, UQAM.

- Marsat J-B et Bonniot A, 2009, « Penser l'évolution des modèles de tourisme : complémentarité, ancrage, gouvernance et « "service touristique territorial" » ». *XVIIe colloque de l'Association de Science Régionale De Langue Française*, 6-8 juillet 2009, Clermont Ferrand
- Miossec J-M, 1996, *Le tourisme en Tunisie, un pays en développement dans l'espace touristique international*, Tours. Univ. François-Rabelais.
- Miossec J-M et Paskoff R, 1979, « L'érosion des plages dans le Sud tunisien : Exemples à Jerba (côte Est et S.E) et à Zarzis ». *Revue Tunisienne de Géographie RTG*, n° 2, pp.137-155.
- MT, 2018, *Le développement durable de tourisme*. France.
- Mzabi H, [1973]1978, *La croissance urbaine accélérée à Jerba et ses conséquences sur la vie de relation avec l'extérieur*. Thèse 3° Cycle 1973. Publication FLSH, 176 p.
- Nahrath S & Stock M, 2012, « Urbanité et tourisme : une relation à repenser ». *Espaces et sociétés*, 3, n°151, pp : 7-14.
- OCDE, 2020, *Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2020*. Éditions OCDE, Paris
- OMT, 2019, *Le tourisme dans le monde : réalité et perspective*. Espagne.
- ONTT, 2020, 2021, *Le tourisme tunisien en chiffres*. 20p,
- ONTT, 1971, *Programme d'infrastructures pour le développement du tourisme en Tunisie*. IBRD/Italconsult, 3 rapports généraux et 5 volumes régionaux.
- Othmani W et Dhaher N, 2018, « Le tourisme en Tunisie : menaces anthropiques majeures versus capacité de résilience ». *Études caribéennes*, 2, <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/14098>
- Oueslati A, 2004, *Littoral et aménagement en Tunisie*. Orbis presses.
- PAP/RAC, 2003, *Evaluation de la capacité d'accueil pour le développement du tourisme dans les régions côtières méditerranéennes*. Priority Actions Programme/ Regional Activity Centre.
- Pecqueur B, 2005, « Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud ». In *Le territoire est mort, vive les territoires ! Une (re)fabrication au nom du développement*. Marseille, IRD Editions, <http://books.openedition.org/irdeditions/3408>, <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.3408>
- Coline Perrin C (Dir.), 2013, *Un littoral sans nature ? L'avenir de la Méditerranée face à l'urbanisation*. Ecole française de Rome, 978-2-7283-0962-7, (hal-01526896).
- Popp H, Kassah A, 2010, *Les ksour du Sud tunisien, atlas illustré d'un patrimoine culturel*. Naturwissenschaftliche Gesellschaft Bayreuth, 400p.
- Rafik K, 2023, « Le secteur touristique et le développement territorial dans la ville de Marrakech - Maroc », *IJHER International Journal of Humanities and Educational Research*, Volume 5, Issue 4, pp:253-284. <https://www.ijherjournal.com/dergi/the-tourism-sector-and-territorial-development-in-marrakech-city-morocco20230814123151.pdf>
- Rahmouni D, 2018, *Essai d'analyse de l'impact du patrimoine culturel sur la dynamique locale : application aux savoirs faire culinaires dans la wilaya de Tizo Ouzou*. Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou.
- Requier-Desjardins D, 2009, « Territoires-identités-Patrimoine : une approche économique ? » *Revue développement durable et territoires*. Dossier 12 | 2009, mis en ligne le 09 janvier 2020, <http://journals.openedition.org/developpementdurable/7852>
- Roussel D, 2006, *Tourisme et développement local : Expérience de la Réunion*. Thèse de doctorat, Université du Littoral Côte d'Opale.
- Sallemi R, 2015, « La sur-fréquentation touristique des îles Kuriat en Tunisie ou l'usage spontané d'un territoire sensible ». In J.M.B. Del Rosario, A.G. Molina & C.B. Eyzaguirre (Eds.). *Tendencias en destinos turísticos*, (pp.547-564). Las Palmas : Universidad de Las Palmas de Gran Canaria.
- Sallemi R - 2017 : "Le déclin de la biodiversité marine dans la baie de Monastir et ses conséquences sociales. Quels changements après la révolution ?" *Méditerranée*, n°128, pp.45-54,
- Sallemi R, 2018, « Sanctuariser pour préserver : les Aires Marines et Côtières Protégées en Tunisie face à une gouvernance environnementale fragmentée », in P. Chaumette (Ed.), *Wealth and miseries of the oceans : Conservation, Resources and Borders - Richesses et misères des océans: Conservation, Ressources et Frontières*. Collection « ERC Human Sea » (pp. 49-68). Nantes: Université de Nantes/CDMO - Bilbao, Gomylex Editorial, pp.49-68, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01984841/document>
- Samandi Z, 1986, *Tourisme côtier et paysans pêcheurs : le village de Ghar Melh*. DRA Sociologie, FLSH, Tunis.
- Sethom N, [1974] 1979, *L'influence du tourisme et la vie régionale dans la zone de Nabeul-Hammamet*. Thèse 3° Cycle, Paris 1974. PUT, FLSH, Tunis, 183p
- Sarrasin B, Dehoorne O et Augier D, 2016, « Tourisme et ressources naturelles, prendre la mesure du défi », *Études caribéennes*, 33-34 | Avril-Août, <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/9489>.
- Sethom N, 1992, *L'industrie et le tourisme en Tunisie. Etude de géographie du développement*. FSHS, 2 vol, 635p.
- Smaoui A, 1977, « Tourisme et environnement en Tunisie : d'un urbanisme subi à un aménagement écologique ». pp.53-60 in *L'environnement*, Actes des 1° Journées Géographiques 10-11 Décembre, ENS, Tunis, Publ de l'AGT.

- Souissi M, 2007, *Le tourisme international en Tunisie : vers de nouvelles formes et réorganisation de l'espace touristique*. Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne Paris IV.
- Souissi M, 2023, « Les routes œnotouristiques : une nouvelle forme de tourisme alternatif dans les vignobles du Cap Bon (Tunisie) ». *Revue Pour*, vol.1, n° 245, pp.261-276.
- Stock M et Léopold L, 2012, « La double révolution urbaine du tourisme », *Espace et sociétés*, vol. 3, n° 151, pp:15-30. DOI : [10.3917/esp.151.0015](https://doi.org/10.3917/esp.151.0015)
- Terrier Ch, Sylvander M, Khiati A et Moncere V, 2005, « Population présente : Méthodes de détermination à partir des enquêtes sur les touristes », Communication aux *Journées de méthodologie statistique* de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), 15 mars.
- Torrente P, 2009, « Développement durable, tourisme et territoire. Quelques éléments préalables pour une approche systémique. », *ESSACHESS* (Vol. 2), pp : 131-148
- Vidal Rolan, Rejeb H et Dhaou K, 2007, « Espace privé, espace public et espace ouvert. Les conditions de la construction d'une urbanité touristique sur le littoral tunisien », dans Philippe Duhamel et Rémy Knafou (dir.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin.
- Vincent J and Evanno Y-M, 2022, "Tourismes domestique et international, une impossible opposition.", *Téoros, Revue de Recherche en Tourisme* [Online], 41-2 | 2022, <http://journals.openedition.org/teoros/11123>
- Violier Ph, 2016, « La troisième révolution touristique », *Mondes du Tourisme*, Hors-Série, <http://journals.openedition.org/tourisme/1256> ; <https://doi.org/10.4000/tourisme.1256>
- Violier Ph, Clergeau-Allain Des Beauvais C, Duhamel Ph, Guibert Ch, 2016, « La troisième révolution touristique ». *Mondes du tourisme*, Hors-série, <https://journals.openedition.org/tourisme/1256>
- Vitte P, 1998, « Tourisme en espace rural : le territoire à l'épreuve ». *Revue de géographie alpine*, tome 86, n°3, pp :69-85.
- Vlès V, 1996, *Le projet de station touristique*. France, Presses universitaires de Bordeaux.
- Vollet D, 2007, « Revisiter la théorie de la base économique : Vers de nouveaux regards sur les liens entre tourisme et développement territorial ? ». *Loisir et Société / Society and Leisure*, 30 (1), pp.89-116. (hal-02589825)
- Zenati R, Aknine Souidi R, 2023, « Le tourisme patrimonial en Algérie, une alternative au développement local : cas de la wilaya de Bejaia ». *Revue Forum d'études et de recherches économiques*, Volume : 07/ N° :01(2023), p : 542-554, <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/428/7/1/224204>
- الغالي نعيم، 2004، السياحة والتباينات الاجتماعية-المجالية في منطقة الحمامات نابل. رسالة دكتوراه كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية، 544 ص.
الغالي نعيم، 2008، ديناميات السياحة ورهاناتها. اقليم الحمامات نابل النموذج. كلية الآداب والفنون والانسانيات منوبة، 328 ص.